

MONTREAL

OCTOBRE

1909



XXV\*

ANNÉE

No 10

## Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes  
Léon XIII et Pie X*

# UNION SECLAIRE



NTRE les merveilles de grâce que présente l'histoire de l'Eglise, il en est peu d'aussi touchantes que la rencontre des deux Patriarches de la vie apostolique, saint Dominique et saint François, sur le parvis du Latran. Le baiser fraternel qu'ils échangèrent alors rappelle celui qu'échangèrent sur la route d'Ostie, avant de se séparer pour aller chacun à son supplice, les deux Apôtres Pierre et Paul. Aucun de nos

lecteurs n'ignore les particularités de cette scène admirable et prophétique, non plus que la fécondité de cet embrassement qui se perpétue par l'union des Ordres dominicain et franciscain. Cette indéfectible charité vient de se manifester avec éclat à l'occasion du VII<sup>e</sup> Centenaire de l'Ordre Séraphique, en donnant lieu à un échange de lettres admirables entre les deux Généraux des Ordres Frères, successeurs des saints Patriarches Dominique et François. Nos lecteurs, et particulièrement nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre seront heureux de lire ces deux documents dans la traduction que nous leur offrons aujourd'hui.

# LETTRES CONGRATULATOIRES

ADRESSÉES PAR LE

R<sup>mo</sup> PÈRE MAITRE GÉNÉRAL DES DOMINICAINS

AU MINISTRE GÉNÉRAL DES FRANCISCAINS

A L'OCCASION DU VII<sup>e</sup> CENTENAIRE

DE L'ORDRE

Révérendissime Père,



A réjouissante nouvelle nous parvient de l'allégresse qui remplit nos Frères de l'Ordre des Mineurs à l'occasion du VII<sup>e</sup> centenaire d'existence de leur Ordre, et qu'au milieu d'un grand concours de clercs et de fidèles ils s'appêtent à célébrer à Assise au berceau même du dit Ordre. Et nous prenons à leur joie une part d'autant plus grande que par la bienveillance divine, la chaire épiscopale de la ville natale du S. P. Saint François et de sa triple famille est remplie, au temps de cette solennité, par un homme de tout point recommandable, notre très cher fils et frère Ambroise Luddi, de la province florentine de Saint-Marc. Ainsi sans doute l'a suavement disposé le Dieu Très-Bon et Très-Haut afin que l'Ordre des Frères Mineurs ne célébrât point ses fêtes centenaires, sans le concours des Frères Prêcheurs : Il a voulu que l'Époux et le Pasteur divinement institué de l'Eglise d'Assise fût un fils du P. S. Dominique et — un véritable ami de ses frères tant Mineurs que Prêcheurs. Et sans doute encore le Père céleste a choisi ce moyen de faire éclater aux yeux de tous, combien Il se complait à ce pacte plus angélique qu'humain, que les illustres Patriarches des Frères Mineurs et des Prêcheurs, le séraphique François et l'apostolique Dominique — ont dès le commencement formé dans la Ville sainte, qu'ils ont transmis à leur postérité comme un précieux héritage et que ni la malice des

hommes, ni les efforts de l'enfer, ni l'infirmité de l'humaine nature n'ont pu, je ne dirai pas rompre, mais même simplement affaiblir.

Et qui pourrait dire, R<sup>m</sup> Père, ce que cette céleste union des deux Ordres, depuis sept cents ans qu'elle se maintient, a produit, dans l'Eglise de Dieu, de fruits choisis et abondants, aussi bien pour étendre la gloire du nom de Dieu et de son Christ, que pour le salut des âmes, la paix et la prospérité des peuples qui couvrent la face du globe ! Si, en effet, selon l'oracle de l'Esprit Saint (Prov. XVIII. 19) le frère qu'aide son frère est comme une ville fortifiée qu'aucun assaut de l'ennemi ne peut réduire, tandis qu'elle offre à ses habitants la sécurité de la paix, combien plus une multitude de frères soutenue par une autre fraternelle multitude pourra-t-elle repousser les incursions des méchants et convertir les forces de tous vers l'accroissement, vers la prospérité de la chose publique et civile et religieuse !

Et c'est pourquoi, R<sup>m</sup> Père, tandis que réunis dans la Basilique Patriarcale de Sainte Marie des Anges de la Portioncule, les Frères Mineurs écoutent sonner le 700<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre Séraphique et que, se réjouissant dans le Seigneur, ils rendent grâces du fond du cœur au Dieu qui distribue tous les biens, les Frères Prêcheurs ne se séparent point de cette joie et de cette action de grâces ; mais au contraire, ils partagent l'une et l'autre, et pensant que toutes les joies et tous les bonheurs des Frères Mineurs sont leurs, soit dans le passé, soit dans l'avenir, de même qu'ils s'affligent comme de leurs maux propres, des adversités et des angoisses présentes et futures dont notre époque calamiteuse les a frappés.

FRÈRES nous sommes, FRÈRES nous voulons demeurer ! Frères dans le Christ qui nous a engendrés par le verbe de régénération en son Sang très précieux, de son Epouse la Sainte Mère Eglise ; Frères aussi en Marie, Vierge et Mère immaculée et reine du T. S. Rosaire, que la vénérable tradition de nos anciens nous a désignée comme notre mère, engendrés que nous avons été par ses prières répandues

devant le trône de l'Adorable Trinité ; Frères enfin en nos Patriarches, François et Dominique, puisque nous sommes leurs fils et qu'eux, qui ne formaient qu'un cœur et qu'une âme en Dieu sur la terre, n'ont certes pas cessé de ne faire qu'un cœur et qu'une âme au ciel.

Et c'est là le vœu, le premier de tous et profondément sincère, qu'au nom de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs, nous vous adressons cordialement, à Vous, R<sup>me</sup> Père, et à tous les Frères Mineurs : Demeurons à jamais unis non seulement de parole et en apparence, mais en action et en vérité ; ne formons à jamais qu'un cœur et qu'une âme en Dieu et son Christ, où que nous nous rencontrions, de près comme de loin, en bonne comme en mauvaise fortune. Que la charité fraternelle qui toujours entre Mineurs et Prêcheurs a fleuri ne cesse jamais de fleurir : bien plus que de jour en jour elle germe de nouveaux fleurons : qu'elle réjouisse par la suavité de ses fruits les Cœurs de Jésus et de Marie la Vierge Immaculée, qu'elle poursuive la conversion des ennemis de l'Eglise, console le Souverain Pontife, le très cher protecteur de nos Ordres, excite puissamment et provoque les Fils de la Sainte Mère Eglise à grandir en vertu et en sainteté.

Et afin que le Dieu de toute consolation et le Père des miséricordes daigne nous accorder une grâce si grande, nous ne cessons de la Lui demander par d'ardentes prières.

De votre très chère Paternité

le tout dévoué dans le Seigneur

FR. HYACINTHE M. CORMIER

*Maître Général de l'Ordre*

*des Frères Prêcheurs*

Rome, 10 mai 1909.

# REPONSE

DU R<sup>mo</sup> PÈRE MINISTRE GÉNÉRAL

Révérèndissime Père



AVEC quelle joie, avec quelle allégresse j'ai reçu les lettres que votre Paternité Révèrendissime m'a adressées le 10 de mai, il serait difficile de l'exprimer. J'ai compris en effet, par cet illustre monument de charité fraternelle, et au-delà de toute attente, par quel lien d'étroit amour l'Ordre des Frères Prêcheurs est resté uni à travers sept siècles à notre Ordre franciscain. Vos lettres manifestent excellemment que les deux Ordres jumeaux ont persévéré durant tout ce temps dans cet étroit embrassement qu'ont formé, il y a sept cents ans, par un mouvement divin et suave, nos célestes Patriarches, l'apostolique Dominique et le séraphique François.

Combien ce lien de fraternelle dilection reste agréable à notre très bénin Seigneur, et combien Lui-même prend soin d'en entretenir la solidité à travers les âges, le fait ressort clairement dans ce que son admirable et tout aimable providence nous a accordé cette faveur qu'elle n'a point permis qu'en ces temps d'allégresse la chaire épiscopale de la ville natale de N. P. S. François fût occupée par un autre que par un des fils de N. P. S. Dominique. Et ce très bénin Seigneur l'a ainsi ordonné pour que la joie fût pleine et l'allégresse parfaite, des Franciscains qui devaient y accourir pour la célébration du VII<sup>e</sup> centenaire de l'institution de l'Ordre et de la Congrégation générale. Car rien de plus joyeux ni de plus agréable ne nous restait à souhaiter, sinon qu'en cette très heureuse occasion, nous eussions au milieu de nous un Fils de notre P. S. Dominique qui affirmât et confirmât par sa présence l'antique union fraternelle des deux Ordres, et complétât et décorât nos fêtes par la majesté des rites pontificaux. Et tandis que je réfléchis à ces choses, je dois confesser moi-

même ce que Votre Paternité Révérendissime atteste si magnifiquement, savoir : qu'il est manifestement très agréable à Dieu, ce pacte de fraternelle union qu'ont formé sur notre berceau les illustres Patriarches de nos deux Ordres l'apostolique Dominique et le séraphique François, et que par la grâce de Dieu, nous voyons avec une immense satisfaction demeurer indestructible et parfait.

Et je ne parle point de moi seulement ; car tous les Pères vocaux de l'Ordre réunis à l'occasion de ses assises générales, ont trouvé dans cet insigne document de charité fraternelle une cause de vive joie et de sincère allégresse. Lorsque, selon l'usage, on eut lu dans l'assemblée des Pères les lettres de Votre Paternité Révérendissime, tous furent émus d'une telle joie qu'ils éclatèrent unanimement en exclamations et que d'une seule voix ils s'écrièrent : « *Vive le Rme Père Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs !* »

En informant de ce fait Votre Paternité Révérendissime, il m'est infiniment doux de lui dire également le bonheur que me cause la pensée du bien accompli en tout lieu par l'union des deux Ordres : Oui ! on ne peut arrêter un instant son esprit à ces choses sans rendre au Dieu Très Bon et Très Haut d'éternelles actions de grâces d'avoir inspiré à nos Pères par une admirable providence, de former entre eux ce pacte de fraternelle union ; sans aussi lui demander ardemment selon que l'observe très opportunément Votre Paternité Révérendissime de bénir, resserrer et affermir ce tendre lien. Et pour qu'ainsi soit fait, j'unis de grand cœur mes prières aux ferventes prières qu'adresse votre Paternité Révérendissime à notre très bénin Seigneur.

De Votre Paternité très révérende et très aimée

le tout dévoué en Notre-Seigneur

FR. DENIS SCHULER

Min. Gén. de tout l'Ordre des Mineurs

Sainte Marie des Angès près d'Assise

le 31 mai 1909



# LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU

SA DOCTRINE (*Suite*)



A direction dans les voies spirituelles est encore un de ces points de la vie surnaturelle que l'on ignore trop souvent parce qu'on n'en comprend pas les avantages. Que d'âmes s'égareront parce qu'elles se fient à leurs seules lumières, que d'autres ne se connaissant pas, marchent toujours pour ainsi dire à tâtons et n'avancent pas parce qu'elles ne se mettent pas sous la conduite d'un guide expérimenté.

Le Père d'Olbeau voulant faire saisir à sa pénitente les avantages de la direction et les conditions qui la rendent fructueuse lui écrivait : « Vous vous plaignez que vous ne vous connaissez pas ; il n'importe, pourvu que Dieu vous connaisse et avec lui ceux qui vous gouvernent, afin qu'ils sachent vous mener par le chemin qui est le plus agréable à Dieu. De votre côté il faut seulement faire état de l'humilité et de l'obéissance et vous laisser gouverner.

Ceux qui marchent dans un pays où ils n'ont jamais été, pourvu qu'ils aient de bons guides, qui connaissent le chemin, ne s'en mettent point en peine, mais leur en laissent le soin, se contentant seulement de les suivre et de leur obéir. Il faut que vous en fassiez de même et d'autant plus librement que c'est Dieu qui vous gouverne par vos directeurs et qu'il ne permettra jamais que vous soyez trompés tandis que vous serez humble et obéissante.

« Quand même vos directeurs ne seraient pas devant Dieu tels qu'ils doivent, vous n'avez rien à craindre, car il faut espérer que leur ignorance ou leur malice ne vous nuira pas. Notre-Seigneur dit formellement et expressément à ses apôtres et à ses disciples, et en leurs personnes à tous ceux qui sont chargés de la conduite des âmes, ces paroles pleines d'amour et de confiance: « Qui vous écoute et obéit à vos commandements ou conseils, m'écoute et fait autant que s'il obéissait à moi-même; » ce qui est d'une grande consolation aux bonnes âmes. »

Un autre point de la vie spirituelle que peu savent pratiquer parfaitement est cette disposition de l'âme par laquelle elle se tient toujours prête à recevoir avec la même égalité d'humeur la joie ou la tristesse, la consolation ou la souffrance.

A ce propos notre Récollet a écrit : « Ce que vous ajoutez que la peine et la consolation vous sont indifférentes, cela est bon pourvu que ce soit par rapport à la volonté de Dieu, et comme fit sainte Gertrude à qui Notre-Seigneur ayant donné à choisir de deux couronnes, l'une d'or et l'autre d'épines, elle ne voulut point choisir mais s'en remit au jugement de Notre-Seigneur. Cela vaut mieux en quelque façon, que si l'on choisissait les peines, vu qu'il y a quelquefois de la *recherche et de l'amour propre dans le désir de souffrir.* »

« Ainsi vous voyez que le meilleur est de n'avoir point du tout de volonté et d'abîmer la nôtre dans celle de Dieu, ne voulant rien que ce qu'il veut et voulant entièrement tout ce qui lui plaît. Il vous faut être comme un morceau de terre entre les mains d'un potier duquel il fait ce qu'il trouve bon.

« De la pratique de ceci naît le repos d'esprit dont vous me parlez ; car si vous n'avez point de désirs, ni de volonté propre, vous n'avez garde d'avoir de l'inquiétude qui ne vient que de là. Entre toutes les marques de l'esprit de Dieu celle du repos intérieur est une des plus assurées. David dit que la demeure de Dieu est dans un lieu de paix. »

Ecoutons à présent le Père d'Olbeau commentant la parole de saint Paul : « *Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ en moi.* » Ecrivant à son directeur, Anne de Pichery lui disait qu'elle se croyait sans vie. « Plût à Dieu, lui répondit notre Récollet, que ce fût vrai, en la façon que saint Paul l'expérimentait en lui-même, lorsqu'il ait aux Galates (chap. 2) « *Je vis, non plus moi, mais Jésus-*



*Christ en moi.* » Et ailleurs il dit que si notre vie est cachée et absorbée en Notre-Seigneur, c'est tout le bonheur d'une âme en ce monde et ce que peuvent désirer les plus saints et les plus parfaits. Le commencement de cet heureux état est la crainte et l'amour de Dieu. Ce que saint Paul a voulu faire entendre, lorsqu'il a dit : *Je vis*. Car vous savez que la charité est la vie de l'âme. Le progrès ou le milieu de ce même état est l'anéantissement de soi-même, c'est-à-dire l'entière mortification de tout ce qu'il y a de défectueux et d'imparfait en nous. Et l'accomplissement est l'union avec Jésus-Christ. Ce que le même saint Paul a marqué par les paroles suivantes : *non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi.* »

Il revient encore sur ces paroles de l'Apôtre et s'écrie : « Que nous serions heureux, si nous pouvions dire véritablement avec saint Paul : *« Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi. »* En ce peu de paroles est compris le commencement, le progrès et la fin de la perfection. Le commencement est l'amour signifié par ces deux mots : *Je vis*. Car l'amour est la vie de nos âmes et c'est lui qui donne le mouvement et la vie à toutes nos bonnes œuvres. Le progrès de la perfection est l'anéantissement exprimé par ces paroles : *non plus moi*, parce que nous n'avons plus de volonté et que nous sommes morts à toutes les créatures, cessant même d'opérer, pour laisser agir Dieu librement et parfaitement en nous. Et la fin est l'union avec Notre-Seigneur, signifiée par ces mots : *mais Jésus-Christ vit en moi.*

« En effet c'est tout ce que nous prétendons en ce monde et en l'autre que de nous unir et transformer tout en Dieu. Mais qu'il y a à faire pour en venir là ! Que de purifications actives et passives de la nature et de l'esprit. Ce sont des choses si étranges, que si Notre-Seigneur les exposait clairement aux âmes qui ont à les éprouver, peu auraient le courage de passer outre. » Le Père d'Olbeau parle visiblement ici d'après sa propre expérience et nous avons dit en effet combien il souffrit pour arriver à l'intime union avec Dieu dont il entretient sa pénitente. Sainte Thérèse disait à ses religieuses la même chose que notre saint Récollet à Anne de Pichery. C'est au chap. xx du *Chemin de la Perfection*.

Il ajoute : « Il ne faut point s'en étonner, car il y a un si grand éloignement entre Dieu et la créature, qu'afin qu'une chose si basse, si chétive et si misérable, s'unisse à une autre si élevée et se trans-

forme en elle, il faut de grandes dispositions et des préparations presque infinies. »

Anne de Pichery connut abondamment les souffrances de toute sorte qui purifient et préparent aux divines consolations. Nous verrons dans un prochain chapitre comment son directeur la soutient, l'encourage et la fait marcher dans la voie de l'épreuve qui la prépare à la vie d'union avec Dieu ici-bas et là-haut.

FR. ODORIC-MARIE

O. F. M.

(A suivre.)



## NOUVELLES DE ROME

**S**ixièmes anniversaires.— L'un douloureux, celui de la mort du Pape Léon XIII, a été commémoré par une messe solennelle de requiem en présence du Saint Père, du Sacré Collège et de la Maison Pontificale, le 20 juillet.

L'autre, joyeux, celui du couronnement du Souverain Pontife Pie X a été célébré le 9 août avec une grande solennité ; le Cardinal Merry del Val a chanté à la Chapelle Sixtine une messe pontificale à laquelle assistèrent les sœurs du Pape, les Cardinaux, le corps diplomatique et l'aristocratie romaine. Le soir, un grand concert fut donné au Vatican.

**Le Pape et les Franciscaines Missionnaires.**— Le Souverain Pontife vient de donner à l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie une nouvelle preuve de son affection à l'occasion du jubilé de la T. R. Mère Générale de l'Institut. Il y eut en effet 25 ans le 14 de juillet que la Révérende Mère entra au noviciat de l'Institut avec ses trois sœurs que Dieu avait appelées comme elle, sans qu'elle le soupçonnât, non plus que les autres ne soupçonnaient la vocation de leur aînée et de leurs sœurs. L'une des quatre sœurs a déjà reçu la couronne d'immortalité. La Révé-

rende Mère Générale et ses sœurs ont fêté ensemble ce religieux anniversaire ; mais la joie se communiqua à tout l'Institut, lorsqu'on sut que le Souverain Pontife avait daigné écrire de sa main à la vénérée jubilaire, la bénir et accorder à toutes ses religieuses une indulgence plénière pour le 14 juillet. Le cœur du Saint Père ne croit rien indigne de sa charité ; il a d'infinies délicatesses pour témoigner à ses enfants sa gratitude de leur dévouement.

**Adresse de remerciements.** — Le ministre provincial de la Province Séraphique à laquelle appartient Sainte Marie des Anges, le T. R. P. Giuseppe Bucefari, a offert au Souverain Pontife en audience privée, le 9 juillet dernier, une adresse de remerciements à l'occasion de l'honneur que Sa Sainteté a daigné accorder à la Basilique de la Portioncule en la décorant du titre de Basilique Patriarcale et Chapelle Papale. Cette adresse écrite sur parchemin avait été richement enluminée par des miniaturistes de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. Le Pape a beaucoup admiré leur travail.

**Saint Antoine Marie Zaccaria.** — Il y a dans les piliers de la Basilique Vaticane deux rangées de niches réservées aux statues des fondateurs d'Ordres ; 29 de ces niches sont déjà occupées. Dans les premières journées d'août, la statue du fondateur des Barnabites, canonisé par Léon XIII, Saint Antoine Marie Zaccaria a été installée dans celle des niches vacantes qui se trouve au-dessus de la statue de Saint Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites et en face de celle de Saint Jean Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cette statue qui mesure 7 pieds de haut est l'œuvre du sculpteur Aureli. Elle pèse près de 40.000 livres anglaises.

**A Saint Antoine.** — Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis, qui était venu à Rome fêter le jubilé du Collège Américain, est retourné au siège de sa délégation à Washington.

**En Sicile.** — Un tremblement de terre, que l'on dit plus violent encore que celui qui a détruit la ville en décembre, a de nouveau secoué Messine le premier juillet.





## EN TERRE-SAINTE

### RUINES, MASSACRES ET INCENDIES

Nous interrompons nos récits de l'histoire des Franciscains en Palestine dans les siècles passés, pour communiquer à nos lecteurs une partie de la correspondance reçue à l'occasion des événements récents (1). La mission de l'Ordre Séraphique, on le verra, demeure semblable à travers tous les temps.



VINGT-MILLE Musulmans de la région d'Antioche, se sont jetés à l'improviste sur les villages chrétiens du Mont Cassius. De tous côtés ce ne sont que ruines, massacres et feu ! Les chrétiens d'Antioche et de Suédie ont été anéantis. Pour ceux de Kasie, Jacobie et Gesser nous ne savons absolument rien.

Le 23 avril, un groupe de 15,000 Musulmans, parmi lesquels se trouvent beaucoup de Cerkos, après avoir détruit les villages de Caia-gek, Elski-Oren et Cinargek, se mirent à assiéger de trois côtés à la fois, notre village de Kessab, au Cassius.

Les chrétiens de Kessab, qui avaient des armes, prirent aussitôt position en dehors du village, pour arrêter au moins pendant quelques heures les assaillants et donner aux femmes et aux enfants le temps de fuir sur la montagne.

Contraint d'abandonner l'hospice, je me mis à la tête des femmes et des enfants, en les dirigeant vers les montagnes de Cara-Duran.

Après deux heures d'un combat héroïque, les 350 chrétiens qu'il

---

(1) Voir la *Revue* depuis *Avril*.

défendaient l'entrée du village, furent massacrés jusqu'au dernier par 15,000 Musulmans. Ceux-ci après s'être rendus maîtres du village, le saccagèrent de fond en comble, puis y mirent le feu avec des caisses de pétrole : maisons, magasins, églises, tout devint la proie des flammes et ne fut bientôt qu'un immense brasier !

Notre hospice subit naturellement le même sort ; il fut d'abord pillé, puis brûlé. Il faut en dire autant des écoles de Cara-Duran et Cenargek. Puis la nuit arriva.

Des montagnes de Cara-Duran, où je laissais toutes les femmes et les enfants de Kessab, je partis accompagné de deux personnes, pour Babegaz, où se trouvait le P. Alexis Marquinez avec les chrétiens de ce village. Je m'entretins un instant avec le Père et lui dis de se rendre avec ses chrétiens sur le territoire de Latache, car il était à craindre que le jour suivant, les 15,000 Musulmans actuellement occupés à saccager Kessab, ne se dirigent sur Babegaz pour lui faire subir le même sort.

Sans perdre de temps, je quitte Babegaz avec les Maîtres Adur Iskenderian, Sciukri, Bolatian et Kevork Bolaban. Nous passons par des voies désertes sous les montagnes de Cara-Duran et Bédra-sie où j'avais laissé les femmes et les enfants et où presque tous les chrétiens survivants et fugitifs des autres villages s'étaient rassemblés pendant cette nuit.

Prenant un petit enfant par la main, je dis aux femmes de me suivre. J'ordonnais ensuite aux hommes de nous suivre, à une certaine distance et par petits groupes, afin de ne pas alarmer les villages turcs que nous allions rencontrer sur notre passage. Cette pensée fut une véritable inspiration.

#### LE PETIT ENFANT SAUVEUR

Arrivés au premier village turc du territoire de Latache, les habitants voulaient nous attaquer... Elevant alors dans mes bras le petit enfant que je tenais par la main, je leur criai. « Craignez la justice de Dieu ! Parmi tous ces chrétiens le plus grand est ce petit enfant ; toute la foule qui vient derrière moi n'est composée que de femmes, d'enfants et de vieillards. »

Les turcs de ce village nous laissèrent alors passer librement. Ils se contentèrent d'enlever à ces pauvres gens le peu de choses qu'ils avaient pu soustraire au pillage, dans leur fuite de Kessab. Une fois

la route ouverte, près de 6,000 chrétiens, reste de ce qui avait échappé aux massacres de Kessab, Cenargeh, Cara-Duran et des six autres villages me suivirent. Nous arrivâmes vers midi au village turc de Kercisc, où réside un Mudir. Au nom de l'humanité, je le conjurai de ne pas nous laisser massacrer par les gens de son village qui s'apprétaient déjà à se jeter sur nous.

Le Mudir nous répondit que nous pouvions être tranquilles, et que nous n'avions rien à craindre de sa part et de la part des gens de Kercisc, mais il craignait que la foule qui avait assailli Kessab ne se fût mise à notre poursuite, après le pillage de ce village... et dans ce cas il ne pouvait rien faire pour nous. Mon Dieu, quel terrible moment ! Je fis tout de suite prendre à la foule qui me suivait, le chemin qui longe le bord de la mer. Je recommandai à saint Michel Archange cette foule de femmes et d'enfants ; je me fis donner une garde par le Mudir et avec deux maîtres et trois autres personnes nous courûmes vers Latache pour demander du secours.

Je passe sous silence tout ce qui nous arriva pendant ces huit heures de course. Vers minuit nous aperçûmes dans le lointain quelques lumières de la ville. A cette vue, notre cœur s'ouvrit à l'espérance. Mais voilà qu'arrivés près des premières maisons nous fûmes assaillis par une quinzaine de personnes ; c'étaient des voleurs. Ils se jetèrent sur nous. L'un me porta un coup de bâton à la tête, mais je pus l'éviter avec la main gauche. Alors je me mis à crier : « Arrêtez, nous sommes Européens ! »

A cette parole les deux voleurs qui me tenaient me laissèrent aller, mais un des maîtres fut entraîné hors du chemin. La garde qui m'avait été donnée par le Mudir de Kercisc s'était enfuie vers la ville. Avec l'autre maître, nous la suivîmes, courant nous aussi dans cette direction, et les voleurs se contentèrent du maître qu'ils avaient pris. Ils le dépouillèrent de 200 francs, épargnés sur son salaire. Nous arrivâmes à moitié morts à l'hospice de Terre-Sainte à Latache.

Giannocarò, prévenu et avisé du péril auquel nous étions exposés, missionnaires et chrétiens du Mont Cassius, en avait informé les consuls de France et d'Italie quelques jours avant les massacres.

Le Consul de France, quatre ou cinq jours avant les massacres, avait demandé au Consul Général de Beyrouth un navire de guerre pour le port de Latache. Le Consul Général de Beyrouth à défaut de navire de guerre, avait télégraphié à Chypre au commandant du

*Niger* (de la société des Messageries Maritimes), de se rendre à Latache pour se mettre à la disposition du Consulat. Pendant que nous causions, le Président et moi, des faits qui s'étaient passés à Kessal, nous fûmes avertis par le Consul de France que le *Niger* arrivait à Latache de grand matin et serait mis à la disposition du Consulat jusqu'à l'arrivée d'un cuirassé français.

#### LE « NIGER » ET LE « JULES-FERRY »

En effet le *Niger* arriva de bon matin. Nous montons aussitôt à bord, le Président et moi, et en quelques heures nous arrivons à la plage de Basit où j'avais dirigé les femmes, les enfants et les autres fugitifs. Nous arrivions à temps. Déjà les révolutionnaires de Kessab descendaient des montagnes à la recherche des fugitifs. En quelques heures le *Niger* embarqua près de 2000 personnes, en grande partie des femmes et des enfants et se dirigea vers Latache. Après une heure de voyage, le commandant signala l'arrivée d'un navire de guerre. C'était le croiseur *Jules Ferry*, ayant à son bord un amiral. Le *Jules Ferry* s'approcha du *Niger* et après avoir parlé au Consul de France, l'amiral m'invita, ainsi que le P. Chrysostome à passer sur le croiseur. Le *Niger* continua sa route vers Latache, et nous, avec le *Jules Ferry*, nous retournâmes à la plage de Basit.

Arrivé près de la plage, le croiseur mit à la mer toutes les embarcations et tira quelques coups de canon. Aussitôt les chrétiens restés sur la plage et qui s'étaient dispersés pour se cacher sur les montagnes voisines, accoururent de tous les côtés et près de 1,500 s'embarquèrent. En attendant, l'Amiral, par le moyen de la télégraphie sans fil, avait demandé à Alexandrette un autre croiseur français, le *Michelet*.

Lorsque ce dernier fut arrivé, le *Jules Ferry* quitta la plage et se dirigea vers Latache pour le débarquement des chrétiens. Parmi les embarqués sur le *Jules-Ferry* se trouvait le P. Alexis Marquinez avec les chrétiens de Babegaz. En tout 6,000 personnes, en majeure partie des femmes et des enfants, furent recueillies sur la plage de Basit et furent transportées à Latache. 1,500 furent logées dans notre hospice, dans le jardin et dans l'église : le reste dans les khans, dans l'église arménienne et près de la mission des Américains.

Pour entretenir toute cette foule, les Français font en ce moment des miracles de charité. Le P. Herménégilde Sylvestre est arrivé de Beyrouth sur le croiseur italien le *Piemonte* et nous a porté 20 sacs de farine et d'autres secours en argent.

Mais le Gouverneur de Latache a peur que l'agglomération de tant de monde n'engendre quelque peste, et en effet, de graves maladies sont prêtes à éclater.

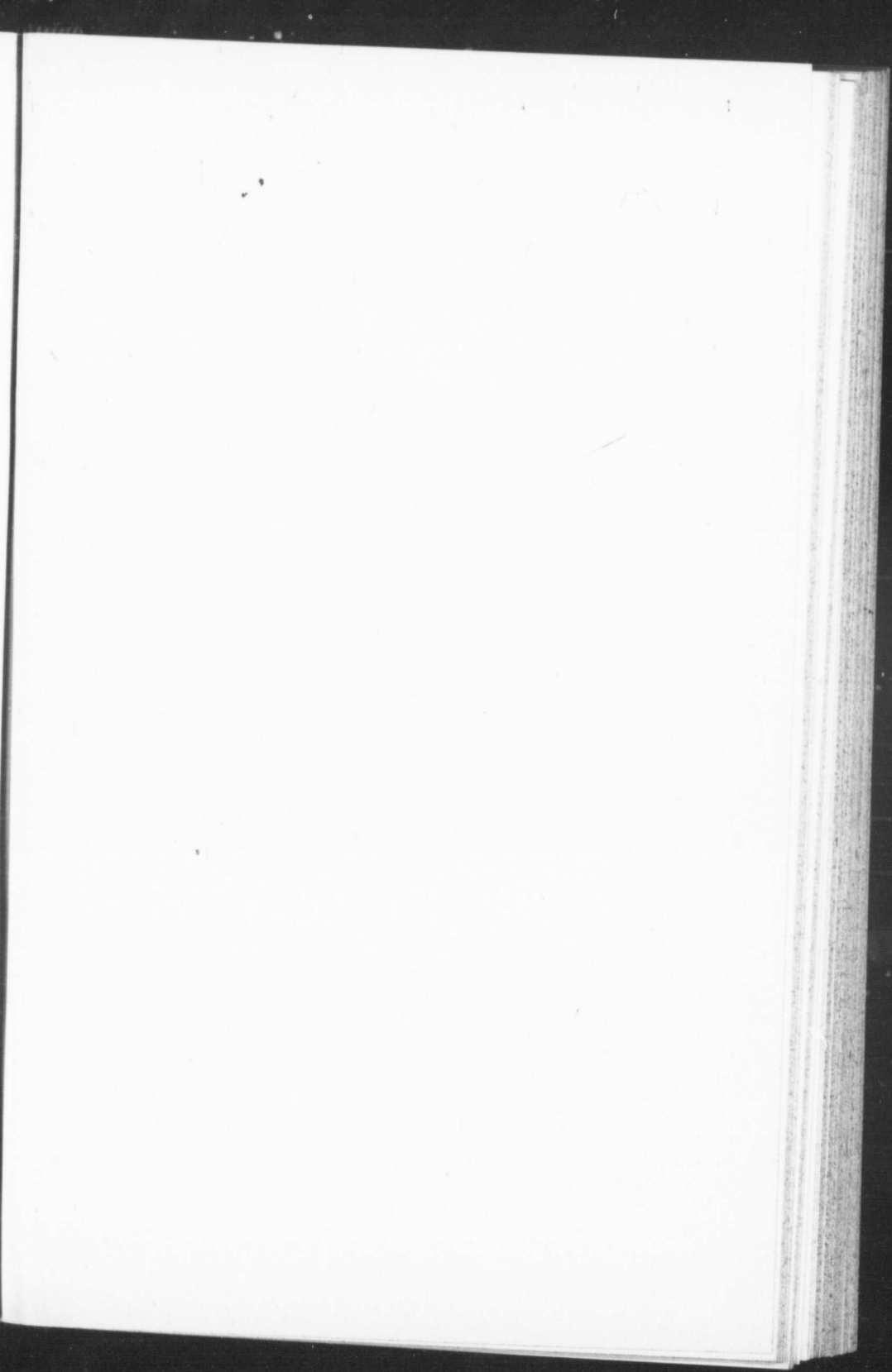
Afin d'éviter ce fléau, il a été décidé de transporter provisoirement les fugitifs à Basit. Le retour à cette heure dans leurs villages respectifs est chose impossible, soit parce qu'ils sont détruits soit parce qu'il n'y a aucune garantie de la part du Gouvernement turc.

« R<sup>m</sup> P. Custode, conclut le narateur, tous ces gens ne possèdent autre chose que les vêtements qu'ils portent. Par charité, faites en leur faveur un appel au monde catholique, au monde civilisé. Envoyez-nous du pain et des vêtements ; mais faites vite, au nom de Dieu et de saint François, faites vite ! »

Latache (Latakieh) 5 mai 1909.









SAINTE CLAIRE VÉNÉRANT LES STIGMATES DE SAINT FRANÇOIS



## La Mort de Saint François

**L**E jeudi suivant, qui était le premier jour d'octobre, le mourant rassembla ses frères autour de lui, et bénit chacun d'eux en particulier. Avec une tendresse toute particulière, il posa sa main sur la tête de Bernard de Quintavalle : « Ecris ceci, dit-il au frère Léon, que autant que je puis, je désire et ordonne que tous les frères, dans l'Ordre entier, honorent mon cher frère Bernard comme si c'était moi-même ; car il a été le premier qui est venu à moi et qui a donné ses biens aux pauvres ! »

Puis il fit encore une dernière admonition à ses frères, leur rappela d'avoir toujours surtout à cœur leur attachement à la sainte Pauvreté, et leur demanda, comme symbole de cet attachement, de rester toujours fidèles à la pauvre petite Portioncule : « Que si on vous chasse par une porte, revenez par une autre, leur dit-il ; car c'est ici la maison de Dieu et le portique du ciel ! »

Enfin, de tout son cœur débordant de tendresse, il bénit non seulement tous les frères absents mais encore tous les frères qui, dans l'avenir, feraient partie de son Ordre. « Je les bénis, disait-il, autant que je puis, et même encore plus que je ne puis ! » Et jamais peut-être il n'avait rien dit qui exprimât mieux tout le tréfonds de sa nature que ce *plus quam possum* : car l'esprit qui l'animait n'avait jamais voulu se satisfaire avant d'avoir fait plus qu'il ne pouvait. Et maintenant encore sur son lit de mourant, cet esprit ne lui laissait pas de repos : Après qu'il eut bénit ses disciples, il se fit dépouiller de tous ses vêtements, et ordonna qu'on le déposât, nu, sur la terre nue. C'est ainsi que, couché sur le sol de sa cellule, il reçut de son gardien, comme une dernière aumône, l'habit dans lequel il devait mourir, et comme cet habit ne lui paraissait pas d'apparence assez pauvre, il demanda qu'on y cousît une pièce. De la même façon il reçut une corde, ainsi qu'un capu-

chon ; car pour cacher les cicatrices de ses tempes, toujours maintenant il avait coutume de porter un capuchon autour de la tête. Ainsi il sut garder jusqu'au bout sa foi à dame Pauvreté, au point de mourir sans posséder rien de plus, sur la terre, que ce qu'il avait possédé en arrivant au monde !

Puis le malade, épuisé, s'endormit ; mais le vendredi matin, de bonne heure, il se réveilla avec de cruelles souffrances. Les frères étaient maintenant constamment réunis autour de lui et l'amour de saint François pour eux allait s'exprimer encore d'une façon nouvelle. Se figurant que c'était encore le jeudi, jour où le Seigneur avait mangé son dernier repas avec ses disciples, il fit apporter un pain, le bénit, le rompit, et la distribua à tous ses frères : « Et maintenant allez me chercher l'Écriture, dit-il, et lisez-moi l'évangile du Jeudi Saint ! » Quelqu'un lui fit remarquer que ce jour n'était pas un jeudi, mais il répliqua : « N'importe, j'avais cru que nous étions encore au jeudi ! » Le livre fut donc apporté, et, cependant que le jour montait à l'horizon, les frères firent entendre, au dessus du lit de mort de saint François, ces paroles de la Sainte Écriture, où se trouvaient vraiment résumés, à la fois, tout le rêve de sa vie et toute sa doctrine...

Pendant les vingt-quatre heures que François vécut encore, aucun des frères ne s'éloigna d'auprès de son lit. Les frères Ange et Léon eurent à lui chanter de nouveau le *Cantique du Soleil* ; et sans cesse on entendait sortir des lèvres du mourant, les derniers vers de l'hymne : « Béni sois-tu, Seigneur mon Dieu, pour notre sœur la Mort ! » Il demanda aussi à son gardien qu'on le devêtît de nouveau lorsqu'approcherait le dernier instant, afin qu'il pût mourir sur la terre nue.

Le vendredi s'écoula, et l'on fut au samedi (3 octobre). Le médecin arriva, et François l'accueillit en lui demandant quand les portes de la vie éternelle s'ouvriraient enfin pour lui. Il pria également ses frères de répandre des cendres sur lui : « Car bientôt je ne serai plus rien que poussière et cendre ! »

Vers le soir, il commença à chanter avec une force extraordinaire. Ce qu'il chantait n'était plus le *Cantique du soleil*, mais le 142<sup>e</sup> Psaume de David, qui, dans la Vulgate débute ainsi : *Voce mea ad Dominum clamavi*. Le soir d'octobre tombait très tôt, et, dans la petite cabane enténébrée, au milieu du bois, près de la Portioncule

les disciples, écoutant leur maître et retenant leur souffle, entendaient François chanter le visage tourné vers le ciel :

« De ma voix j'ai appelé le Seigneur ; de ma voix j'ai élevé ma prière vers lui... »

Or, pendant que François priait ainsi, peu à peu la petite cellule était devenue toute sombre. Enfin sa voix se tut, et un silence de mort se répandit dans la cellule, un silence que cette voix désormais ne devait plus rompre. Les lèvres de François d'Assise s'étaient fermées pour toujours ; en chantant il était entré dans l'éternité.

Pendant, Dieu permit qu'une dernière salutation à son chantre divin se fit entendre, au dessus de la maison et partout à l'entour. Car, à peine la voix du Saint venait-elle de se taire, que tout l'air environnant fut rempli d'un frémissement soudain et sonore : c'étaient les fidèles amis de Saint François, les alouettes, qui venaient lui apporter leur dernier adieu.

J. JORGENSEN (1)

Traduit du danois par T. de Wizewa.



## Questions et réponses

1<sup>o</sup> QUESTION : *Quels sont les avantages du Chemin de Croix perpétuel ?* — Une zélatrice.

RÉPONSE : Par l'union spirituelle d'intention et de prière qui règne entre les membres de cette association, il s'établit entre eux comme une communication de grâces et de mérites d'autant plus abondante que les membres seront plus nombreux et plus fervents en s'acquittant de leur obligation.

De cette union il résulte une chaîne quasi-ininterrompue de Chemins de Croix ; de la sorte il n'existe guère un jour ni même une heure où quelque fidèle ne médite la douloureuse Passion de Notre-Seigneur.

---

(1) Voir dans notre *Revue*, mars 1909, p. 114, l'histoire de la conversion de ce auteur.

Cette méditation continuelle des douleurs du bon Sauveur obtient aux âmes une application plus large des mérites de Notre-Seigneur, surtout aux pauvres âmes du Purgatoire par les nombreuses indulgences attachées à cet exercice salutaire.

Cet exercice est, d'ailleurs, un moyen facile et efficace de réparer les injures faites à Dieu et à Notre-Seigneur et d'attirer sur les malheureux pécheurs la miséricorde de Dieu et la grâce de la conversion. A part le Saint Sacrifice de la Messe, il n'est pas, ce semble, un exercice de piété qui, plus que celui-ci, soit de nature à éclairer l'esprit, à l'élever à la contemplation, à émouvoir le cœur et à exciter la volonté ; rien de plus propre à inspirer la patience dans les épreuves et à fortifier l'espérance du bonheur éternel.

Quant aux indulgences plénières *spéciales* à l'Association (elles sont au nombre de cinq), vous les trouverez indiquées à la fin du Calendrier des Tertiaires et dans le Manuel du Tiers-Ordre. (1)

2° QUESTION : *Les postulants sont-ils obligés à la récitation des douze Pater, Ave et Gloria ?* — Une tertiaire.

RÉPONSE : Les personnes qui demandent à être admises dans le Tiers-Ordre ne commencent à être obligées à la récitation de l'office des Tertiaires que du jour de leur prise d'habit. Tant qu'elles ne sont pas reçues au noviciat du Tiers-Ordre, elles sont libres de réciter les *Pater* par bonne volonté et pour s'y habituer.

3° QUESTION : *Pour porter le cordon de saint François faut-il l'avoir reçu d'une façon spéciale ?* — Une abonnée.

RÉPONSE : Pour faire partie de l'archiconfrérie du Cordon de saint François et participer aux nombreux avantages spirituels de cette association, il faut avoir reçu le cordon béni de la main d'un prêtre qui en a le pouvoir, et avoir été inscrit sur le registre de l'archiconfrérie.

4° QUESTION : *J'ai le pouvoir de donner le cordon de saint François : ai-je par le fait même le pouvoir de me le donner à moi-même ? Une corde de chanvre ou de lin ordinaire peut-elle servir de cordon après avoir été bénite ?*

RÉPONSE : Certainement une corde ordinaire de chanvre, de lin ou de laine peut servir de cordon, puisque les Frères Mineurs se servent indifféremment de ces matières pour leurs cordons ; c'est le

(1) Cfr. le P. P. Moccheg., *Col. Ind.*, No 1264 et seq.

raisonnement du Père Pierre Mocchegiani (1). Il suffit que le premier cordon ait été béni comme pour les scapulaires.

Pour la même raison de parité avec les scapulaires, celui qui a reçu le pouvoir de donner le cordon indistinctement à tout fidèle peut aussi se l'imposer à lui-même, mais, à moins d'une permission spéciale il ne pourrait pas déléguer le pouvoir à un autre pour être reçu par lui ; c'est l'avis du même auteur. (2)

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



## Chronique franciscaine

### A TRAVERS LE MONDE

#### Le couvent franciscain de la Rabida

UNE impardonnable bévue d'un collaborateur de la *Catholic Encyclopedia* vient d'attirer l'attention sur le couvent de la Rabida. Il s'agit de l'article consacré à Christophe Colomb. L'auteur, un M. Ad. F. Bandelier nous montre " Colomb repoussé de tous, qui s'en va à pied et mendiant son pain au couvent *dominicain* de Rabida. Le *prieur* en était alors le P. Juan Perez, confesseur de la Reine, etc. . . " Tout le monde sait que le couvent de la Rabida, sur la côte occidentale d'Espagne était un couvent *franciscain* dont le *gardien* était le P. Juan Perez. Celui-ci, en effet, accueillit Colomb, remonta son courage, s'intéressa à ses plans et à ses calculs et usant de son influence auprès de la Reine acquit après bien des démarches la faveur de la cour à l'entreprise du futur découvreur de l'Amérique. M. Bandelier ne se doute aucunement qu'il formule une opinion nouvelle, car il ne se donne pas la peine de citer le moindre document, ni d'indiquer les raisons qui lui font démentir toute la tradition. Il est clair qu'il commet tout simplement une erreur inconsciente et peut-être ne voit-il pas matière à chicane dans un détail qui lui paraît sans doute peu important. Mais de nos jours on exige

(1) Cfr le P. P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, No 2160 et 2161.

(2) Cfr *id.*, ib. No. 1796.

tant d'exactitude dans les articles historiques ou scientifiques, surtout quand ils font partie d'un ouvrage comme l'Encyclopédie dont les catholiques américains veulent faire un monument de premier ordre qu'il faudrait peu d'erreurs semblables pour déprécier l'œuvre entière.

La bévée de M. Bandelier nous a valu un article très documenté du R. Père Eusèbe Clop., O. F. M. dans les *Etudes franciscaines* où il n'a pas de peine à démontrer que le couvent de la Rabida fondé en 1260 a été dès les débuts et est toujours resté, dans la suite, un couvent franciscain, dont le gardien était en 1492, alors que Colomb vint frapper à sa porte, le P. Juan Perez de Marchena.

En 1835 la révolution chassa les religieux d'Espagne et le gouvernement confisqua les couvents. " En considération des souvenirs glorieux attachés au couvent des Franciscains de Notre-Dame de la Rabida ". — ce sont les termes du décret royal rendu en 1846 — ce vieux bâtiment a été classé parmi les monuments nationaux. Le voyageur moderne, son Bædøker en main, peut aller y vénérer la glorieuse mémoire de Christophe Colomb et de l'intelligent protecteur sans lequel, probablement, il n'aurait jamais eu l'honneur de découvrir l'Amérique.

### Le Marquis de Ripon

LA mort de Lord Ripon a donné aux *Revue*s l'occasion de rappeler le souvenir du noble Lord et le courage avec lequel il sut remplir jusqu'à la fin ses devoirs de catholique. C'est un devoir pour l'Ordre franciscain de rappeler une des œuvres du généreux Lord. Lorsqu'il y a trente ans, le gouvernement italien s'empara des couvents, le monastère de Saint-Damien près d'Assise, célèbre par les souvenirs de sainte Claire qui y vécut avec ses premières compagnes et y mourut ainsi que sa sœur sainte Agnès, devint la proie des voleurs légaux. En ce moment critique, Lord Ripon sauva cette vénérable relique en la rachetant du gouvernement italien pour la conserver à l'Ordre. C'est donc à lui que les pèlerins d'Assise doivent la douce et pénétrante consolation de pouvoir vénérer encore l'un des plus précieux souvenirs franciscains. Il n'en est pas un seul de ceux qui ont goûté ce bonheur qui ne se fasse un devoir de prier pour l'âme de ce généreux ami et bienfaiteur de l'Ordre de Saint François.

### Le Congrès Eucharistique de Cologne

COMME les précédents le Congrès Eucharistique de Cologne à été l'occasion de grandioses manifestations de la foi et de l'amour des peuples envers N. S. Jésus-Christ, pour les catholiques une occasion de se compter, et de prendre conscience de leurs forces en face de la révolution. Le jour de la clôture, diman-



che 8 août, une immense procession se déroula dans les rues de la ville, pavoisées sur une longueur de près de 10 milles ; le défilé dura plus de trois heures. Cinq cardinaux, cinq archevêques, soixante-dix évêques, quinze abbés, plus de 5000 prêtres — sans compter ceux qui dirigeaient la foule des fidèles ou présidaient aux divers groupes — prirent la tête de cette manifestation imposante.

Trois évêques franciscains figuraient parmi les vicaires apostoliques ou évêques missionnaires.

A la séance du samedi matin le R. P. Galtier C. S. S. invita au nom de Mgr l'Archevêque de Montréal les membres français du Congrès à assister à celui qui se tiendra en 1910 dans cette dernière ville. Il le fit en termes délicats et fraternels qui furent vivement sentis et applaudis.

### Une Eglise à Saint-François

**N**OMBREUSES sont les églises dédiées au Séraphique Patriarche depuis que la Basilique d'Assise le fut par Grégoire IX. Une des plus récentes — et non sans doute des moins originales — vient de s'élever au centre de l'Himalaya, sur une haute montagne à plus de 8000 pieds, à Waini Tal, au nord de l'Inde. C'est une station climatérique très en vogue.

L'Eglise très élégante bâtie par les PP. Capucins a été solennellement bénite par Mgr Carlo Gentili, capucin, archevêque d'Agra, assisté de Mgr Petronio Gramigna également évêque capucin. A la cérémonie assistèrent, non seulement les catholiques, mais les protestants, les brahmines, les bouddistes et les mahométans. Pleins d'admiration ils manifestaient à haute voix leur enthousiasme. Le P. Giuseppe Carroll donna un sermon en langue anglaise devant cette multitude hétérogène.

### Témoignage désintéressé

**D**ANS un discours prononcé à Leady (Angleterre) M. Robert Hard, directeur général des douanes chinoises et protestant, a rendu aux missionnaires catholiques l'éloge suivant :

« Bien que je sache que le grand nombre, parmi mes auditeurs, ne partagera probablement pas mon opinion, il m'est cependant impossible de taire l'œuvre admirablement accomplie en Chine par les catholiques romains. Entre toutes les sociétés religieuses qui se recommandent du Christ, l'Eglise Catholique est la seule à inspirer à ses missionnaires une si grande abnégation.

Les missionnaires catholiques en Chine, sont non seulement les plus actifs à propager la connaissance du vrai Dieu et la rédemption des âmes, mais aussi ils sont continuellement occupés à instruire les enfants abandonnés et à secourir les pauvres et les indigents. Leur organisation est supérieure à la nôtre, et ils nous surpassent sans mesure dans le zèle : leur force, c'est leur parfaite union ; leurs enseignements et leurs œuvres ne se contredisent pas ; l'amour fraternel les unit en cette vie et dans la préparation à la vie future. Ils ont été les premiers à s'occuper du peuple, à l'instruire et à mériter sa confiance. » Que ces paroles d'un haut fonctionnaire anglais et protestant consolent nos pauvres missionnaires des calomnies répandues contre eux.

## Congrès de tertiaires

**C** PRÈS le Congrès de Vicence, dont nous avons parlé en son temps (1) et dont l'issue a été un véritable succès, les Tertiaires de l'Italie du nord ont eu à la fin d'août un autre Congrès à Novarre (Piémont). Les travaux des congressistes portaient sur l'organisation paroissiale. Les réunions ont eu lieu dans un site splendide, sur le « Saint Mont d'Orta » que la tradition et l'art ont consacré à la mémoire du Séraphique Patriarche Saint François. Par un bref du 24 mai 1909, le Souverain Pontife a béni ce congrès qui répond si bien à son désir de « *Tout restaurer dans le Christ.* »

### Les Tertiaires Français

**U**N sérieux mouvement de réorganisation et de renouveau se manifeste parmi nos frères de France. Les nombreuses revues du Tiers-Ordre des diverses observances présentent un aspect d'incontestable vitalité : articles, études, programmes d'action, exposition de la Règle et des devoirs du Tertiaire, appels aux œuvres, comptes-rendus de visites canoniques et de congrès, c'est une floraison qui semble présager une sérieuse récolte.

Les Tertiaires français viennent d'avoir plusieurs belles occasions de se grouper : le congrès régional de Paray-le Monial, le Pèlerinage franciscain annuel à Sainte-Anne d'Auray où ils se trouvèrent plus de deux mille ; le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Bx Curé d'Ars où 600 délégués de Fraternités prirent part aux fêtes. La vitalité du Tiers-Ordre en France en a reçu un vif accroissement.

Les Revues étrangères : anglaises, italiennes, espagnoles, admirent et commentent ce mouvement, y voyant un gage de résurrection pour l'Eglise de France. Dieu le veuille !

### Evêque Tertiaire

**M**GR Giovanni Fossa, archiprêtre de Saint-Daniel de Lonigo ayant été préconisé évêque de Fiesole, une très nombreuse réunion de frères et sœurs du Tiers-Ordre lui fit fête et lui présenta un souvenir : c'est une jolie statue de l'Immaculée-Conception au pied de laquelle se lit cette inscription :

A son Excellence Illustrissime et Révérendissime

Mgr G. Fossa, évêque de Fiesole,

Tertiaire franciscain

ses frères et ses sœurs de Lonigo

le 27 juin 1909

ont offert cette statue

(1) Voir *Revue*, juin 1909, p. 289.

## Les Tertiaires italiens et la Bonne Presse

À Rovigo, durant l'année 1908, l'œuvre de la diffusion de la bonne presse, dirigée et soutenue par les Tertiaires a distribué plus de 27000 journaux quotidiens et 900 hebdomadaires. Et les dépenses ne se sont élevées qu'à 1.600 livres, c'est à dire environ \$ 300 ! Que de bien peut faire un peu d'argent !

## Le maire de Vienne (Autriche)

LA Presse franciscaine a beaucoup parlé en ces derniers temps du maire de la capitale de l'Autriche, M. Charles Ludger, tertiaire franciscain. Sa biographie a fait le tour des Revues et publications tertiaires : on a rappelé qu'en 1897, les électeurs de Vienne l'ont remplacé cinq fois de suite à la tête des affaires municipales, malgré le veto de l'Empereur qui craignait ses idées sociales ; qu'en 1904 le soixantième anniversaire de sa naissance fut célébré par des réjouissances publiques, comme un événement national. Mais ce qui a mérité surtout à ce vaillant tertiaire l'estime et l'affection de ses concitoyens, c'est qu'il a débarrassé la ville de la lèpre juive. Les Juifs étaient maîtres de la Ville, de son commerce, de son industrie, de son budget ; ils faisaient peser une véritable tyrannie sur le peuple viennois, surtout sur les pauvres, les ouvriers, les indigents.

Charles Ludger a secoué ce joug de fer : le commerce et la vie sont revenus entre les mains des viennois.

Voilà une œuvre digne des tertiaires des anciens âges.

## CANADA

### Le Concile Plénier

À U moment où paraîtront ces lignes le temps approchera pour les Pères du Premier Concile plénier du Canada de conclure leurs importants travaux par des décisions capables d'en assurer l'efficacité.

Nos lecteurs et particulièrement les Tertiaires pour qui l'amour de l'Eglise est une vertu de famille ne manqueront pas de redoubler de ferveur dans leurs prières pour l'heureuse issue de ces augustes assemblées.

### Dans nos Couvents

#### Montréal — Professions et prises d'habit

VOICI revenu le temps où les vocations cultivées pendant les années d'études puis mûries dans la fervente atmosphère du noviciat s'épanouissent en généreuses résolutions.

Comme chaque année saint François a eu sa part de disciples généreux dans la troupe zélée que le Maître du champ envoie à sa moisson.

Le mercredi 25 août, fête de saint Louis roi, trois novices firent leur profession des vœux simples entre les mains du T. R. P. Colomban-Marie, Ministre Provincial, heureusement revenu parmi nous de son voyage d'outre-mer. Le sermon de circonstance, sur la vocation religieuse, fut donnée par le R. P. Firmin. Des trois jeunes profès l'un venait de l'inépuisable Séminaire de Saint-Hyacinthe, le second du Séminaire de Québec, le troisième de Joliette.

Le dimanche 5 septembre, solennité anticipée de la Nativité de Marie, le saint habit fut donné à un jeune élève du Collège de Montréal, qui a reçu le nom du regretté P. Ildefonse. S'inspirant de l'Evangile du jour, XIV<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, le prédicateur montra que la vocation franciscaine était la pleine réalisation de la doctrine du divin Maître touchant le mépris du monde et l'abandon à la Providence. Le dimanche suivant, 11 septembre, un autre élève du Collège de Montréal faisait sa profession simple tandis qu'un postulant, un ecclésiastique du collège de l'Assomption recevait le saint habit. L'allocation de circonstance prononcée par le T. R. P. Provincial sur la joie franciscaine fut comme de coutume fort goûtée.

Et tandis que ces nouvelles recrues faisaient leurs premiers pas dans la vie séraphique, un de nos bons frères convers, le dimanche 29 août, fête des VII Allégresses de Marie, se fixait irrévocablement dans cette sainte vocation par l'émission de ses vœux solennels.

### Les Trois-Rivières. Bénédiction de cloche

**D**IMANCHE, 15 août, à 3 hrs de l'après-midi, une cérémonie pleine de charme attirait une foule compacte et recueillie dans l'église des Pères Franciscains. Mgr Cloutier bénissait la cloche qui, du haut de son gracieux campanile, répand déjà sur Les Trois-Rivières ses sonneries joyeuses et triomphales.

Des mains industrieuses, avec un goût d'une sobriété exquise, avaient revêtu la cloche de virginales parures et d'une robe aux couleurs pontificales, où la verdure des plantes mêlait ses nuances discrètes à l'éclatante blancheur des mousselines.

L'allocation de circonstance fut prononcée par le P. Ignace-Marie, O. F. M. Après avoir montré comment la cloche symbolise la voix de Dieu, de l'Humanité, de l'Eglise et du Monastère, le prédicateur rappelle avec un heureux à-propos, que cette cloche nouvelle ne nous parle pas seulement du présent, mais que sa voix de bronze est pleine d'échos de notre épopée nationale. N'est-ce pas, en effet, la cloche franciscaine qui

a fait entendre aux rives étonnées du Saint-Laurent les premiers carillons qui aient retenti au Canada ? N'est-ce pas elle, qui, la première, a traduit en son majestueux langage, les joies et les deuils de nos héroïques aïeux et des fils de saint François qui, les premiers ont fécondé de leur sang cet arbre de l'Eglise canadienne dont la puissante ramure s'étend maintenant d'un océan à l'autre ? Et lorsque notre ville des Trois-Rivières commençait à peine de naître, c'est la cloche franciscaine qui a égrené des notes argentines sur son berceau.

Depuis, les malheurs des temps l'ont réduite au silence, et d'autres cloches, innombrables, ont continué à jouer à travers notre pays les refrains du chant d'espérance et d'amour entonné par la cloche de nos premiers missionnaires.


Mais au moment où la ville des Trois-Rivières secoue ses cendres et renaît à une vie plus intense, voici que la cloche franciscaine revient au milieu de nous pour saluer de ses gammes les plus riches, le nouvel essor de notre ville vers de plus brillantes destinées.

Le Rév. Père remarqua également, avec une satisfaction visible, que la nouvelle cloche symbolisait à merveille presque toutes les amours de la communauté franciscaine : coulée au beau pays de France, la cloche est donc la douce messagère de la patrie lointaine ; placée sous le patronage de Marie et de saint Antoine de Padoue, elle porte en relief sur ses flancs l'image du divin Crucifié, le buste de S. S. Pie X et le portrait en pied de Sa Grandeur Mgr Cloutier ; enfin elle est le fruit de l'inépuisable générosité des bienfaiteurs du monastère trifluvien !

A la suite de l'instruction se déroulèrent, sous les yeux attentifs de la foule, les magnifiques cérémonies du baptême de la cloche ; et après la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Mgr Cloutier, assisté de M. Moreau et Vallée, les fidèles furent tous admis à venir sonner la nouvelle cloche franciscaine. Il n'y avait qu'une défense : celle de déposer de l'argent dans l'église. Durant une grande partie de l'après-midi la douce voix d'airain chanta donc joyeusement à Dieu ses premières louanges : puisse-t-elle ne jamais plus s'éteindre ; puisse-t-elle écarter des Trois-Rivières toutes les calamités, et appeler sur notre ville renais-sante et sur le monastère des Pères Franciscains les grâces et les béné-dictions de Dieu.

### Québec. Fraternité de Saint-Sauveur

#### La fête de saint Louis à Notre-Dame de Lourdes

 L'ASSEMBLÉE du Tiers-Ordre, à l'occasion de la fête de Saint Louis mercredi dernier, a été particulièrement intéressante.

Après le chant d'un cantique au saint Patron par M. Jos. Pelletier,

maître de chapelle, le R. P. A. N. Valiquet, O. M. I., directeur, a fait connaître aux deux fraternités les importants documents émanés du Saint-Siège, à l'occasion du VIII<sup>ème</sup> centenaire de la fondation de la famille franciscaine.

Dans une lettre apostolique adressée au Ministre Général des Frères Mineurs, S. S. Pie X exprime son admiration pour les trois Ordres établis par Saint François. En parlant du Tiers-Ordre, le Saint Père dit notamment que : " si Saint François n'eût pas fait autre chose dans l'Eglise, pour celle-là seule, il aurait le droit d'être compté parmi les hommes qui ont le mieux mérité de la religion. " Il souhaite aussi ardemment que les solennités du VIII<sup>ème</sup> centenaire aient pour résultat d'accroître le nombre " des tertiaires, " espérant que l'esprit chrétien de sagesse et de discipline se répandra dans toutes les classes de la société, grâce à la diffusion de l'Ordre de la Pénitence.

Le Saint Père rappelle ce que son illustre prédécesseur, Léon XIII a fait pour propager le Tiers-Ordre dans le monde entier et il ajoute :

" Et nous, nous reprenons, avec plus d'insistance ce projet de notre prédécesseur. " Nous vous exhortons donc avec instance, d'avoir " beaucoup de zèle pour que le grand nombre s'enrôle dans le Tiers-Ordre et pour que ceux qui y sont se montrent de vrais disciples d'un tel maître (Saint François). "

Le Saint Père invite les fraternités à célébrer ce glorieux anniversaire par des prières et des prédications publiques, accordant des indulgences et la bénédiction papale aux tertiaires qui y assisteront.

En conséquence, les deux fraternités de Saint-Sauveur auront un tri-duum de prières et d'instructions les 8, 9 et 10 septembre.

Ces jours seront en même temps une préparation immédiate au pèlerinage du Cap de la Madeleine, lequel se fera le 12 septembre.

Dans une autre lettre plus spéciale aux Tertiaires, notre Saint Père le Pape Pie X dit encore l'espoir qu'il fonde sur ces fraternités de pénitence pour l'aider à restaurer toute chose dans le Christ Il exprime le désir que tous les tertiaires soient les apôtres du bien dans la société par leurs bons exemples et surtout par " le zèle intelligent de la charité chrétienne, " car, ajoute le Saint-Père " les membres de l'Ordre de " la Pénitence doivent l'emporter sur tous ceux qui vivent au milieu " des préoccupations du siècle. Saint François ne leur fait-il pas " une loi d'observer avec une scrupuleuse fidélité les obligations attachées à la dignité de catholique... de sorte que, dans l'intimité " familiale, comme au grand jour de la vie publique, ils soient pour " les autres une leçon de vertus chrétiennes. "

Le Saint Père termine cette importante lettre en assurant les Tertiaires de sa bienveillance et de son affection singulières.

Voulant donner une preuve de cette affection, le Saint Père accorde la faveur suivante :

“ Nous statuons que toutes les faveurs que le 1er et le 2ème Ordres tiennent de la munificence pontificale ainsi que les mérites spirituels de leurs œuvres soient, à perpétuité, communiqués à tous les Tertiaires sans exception pour le temps de leur vie et le moment de leur mort. ”

Après quelques commentaires de ces importants documents et l'invitation aux tertiaires à se montrer de plus en plus zélés pour l'honneur et la diffusion du Tiers-Ordre, le Rév. Père Directeur nous raconta brièvement la vie de saint Louis ; il insista particulièrement sur les grandes douleurs des dernières années du roi croisé, sur sa constance dans la pratique de la piété et dans la soumission aux impénétrables desseins de la Providence

L'exercice se termina par le salut du Saint-Sacrement et par l'absolution générale.

O. F., secrétaire

### Pèlerinage des tertiaires de Saint-Roch à la Bonne Sainte-Anne

LE pèlerinage qui eut lieu le 1er août fut précédé d'un triduum prêché par Monseigneur Antoine Gauvreau notre Directeur vénéré.

Le départ de l'église en procession fut des plus pieux. Les tertiaires étaient très nombreux et un grand nombre d'amis les accompagnaient, la jouissance d'un temps splendide aidant beaucoup à la piété. Arrivés à la Bonne Sainte-Anne, à huit heures et quart, nous eûmes tout de suite messe du pèlerinage et communion.

A 10 heures le Chemin de Croix en plein air fut prêché par le R. P. Joachim-Joseph. Rien n'est plus touchant que de voir la foule gravir cette côte et suivre la voie douloureuse pour entendre le récit des douleurs de Celui qui pour nous a donné jusqu'à la dernière goutte de son Sang divin.

A 1 heure  $\frac{1}{2}$  eurent lieu le sermon, la procession au chant du Magnificat et enfin la bénédiction du Très Saint Sacrement.

A 3 heures retour à Québec. A la gare la procession se reforme pour revenir à Saint-Roch en récitant toujours le chapelet

De retour à l'église qui s'illumina soudain de mille feux, le R. P. Odoric monta en chaire pour inviter les pèlerins à remercier la Bonne Sainte Anne des grâces et des faveurs obtenues dans cette journée. Notre Vénéré Directeur Monseigneur Gauvreau vint ensuite nous rappeler que ce jour-là s'ouvrait l'indulgence de la Portioncule, et nous fit réciter cinq Pater et Ave.

Qu'il est beau le spectacle de ces fidèles accourus de partout pour rendre leurs hommages à la grande Thaumaturge du Canada ! Comme la Bonne Sainte Anne doit sourire à l'"Ave" qui déborde de tous les cœurs, aux chants pieux qui s'échappent de toutes les poitrines !

Sr Secrétaire

### Baie Saint-Paul

#### Maison Mère des Petites Franciscaines de Marie

**L**E jour de sainte Claire notre communauté fêta son vingtième anniversaire.

L'hymne d'action de grâces s'élevait bien fervent du cœur de toutes, plus particulièrement de celui des heureuses élues qui, en ce jour, ou prononcèrent des vœux, ou reçurent le saint habit. Elles étaient trente-quatre.

Le R. P. Maximin, Gardien de Québec, avait bien voulu, cette année encore, prêcher la retraite annuelle de la Communauté. Il le fit avec ce dévouement incomparable, qui fait monter de l'âme vers Dieu un inextinguible merci. Qu'il fait bon être enfant de Saint François !

Le matin du 12, ce bon Père s'effaça pour laisser présider le R. P. Anselme, qui avait été le directeur de plusieurs des jeunes novices et postulantes. Après le sermon de circonstances donné par le R. M. Bouchard, notre aumônier, 11 postulantes prirent le saint habit, 7 novices firent leurs premiers vœux, douze professes renouvelèrent leurs vœux et quatre autres prononcèrent leurs vœux perpétuels.

Le 17 août était encore marqué pour nous par une pieuse cérémonie. Un monument était érigé sur la tombe de notre regretté Fondateur, feu Rév. Amb. Fafard, et l'affection fraternelle du vénérable curé de Saint-Joseph de Lévis, Rév. Ed. Fafard, s'unissait à la filiale reconnaissance des Petites Franciscaines pour rendre un nouvel et dernier hommage public à celui dont la mémoire est ici entourée comme d'un véritable culte.

Plusieurs membres du clergé et un grand nombre de paroissiens se pressaient dans notre chapelle pour le service solennel. Cette foule pieuse se rendit, dans l'après-dîné, au cimetière de la communauté, où eut lieu la bénédiction du monument. Le Rév. Ed. Fafard nous adressa quelques mots d'édification. La vue de ce vénérable octogénaire, parlant de l'autre monde avec une étonnante énergie, en disait plus que les paroles. On eût cru que déjà son regard plongeait dans l'éternité.

Le R. P. Anselme en cette occasion, représentait la famille franciscaine pour honorer la mémoire de celui qui fut un parfait tertiaire, un pasteur zélé, le bienfaiteur des pauvres, et le fondateur d'œuvres dont la divine Providence se charge d'assurer la vitalité.



### Saint-Simon de Bagot

DU 1<sup>er</sup> au 4 août 1909, les fraternités ont eu le bonheur de la sainte Visite canonique. Le R. P. Arthur, franciscain de Montréal, en fut le prédicateur.

Il nous a remis sous les yeux nos obligations de chrétiens et de Tertiaires. Suivre Notre-Seigneur, recevoir et pratiquer sa doctrine.

Qu'ils sont courts ces jours bénis de la visite.

Notre consolation est que les indulgences du Grand Pardon ont été gagnées durant cette visite et les exercices bien suivis. Au jour de la clôture 9 des nôtres ont fait leur profession, tandis que 10 ferventes chrétiennes demandaient la grâce du saint habit.

Merci au Père Visiteur, et à notre dévoué Directeur.

Sr Secrétaire

### Sainte-Geneviève de Batiscau

ET après Saint-François-Xavier, Sainte-Geneviève eut sa visite canonique. Du 1 au 4 septembre elle s'efforça d'imiter la ferveur de sa paroisse-mère. 11 hommes et 24 dames prirent l'habit : il n'y eut que 2 professions, l'année n'étant pas écoulée pour les autres.

Sainte-Geneviève compte 225 tertiaires.

Elle a maintenant deux fraternités canoniquement érigées. Voici les noms des membres des deux discrétaires :

Pour les frères :

Ministre : M. W. Germain ; Assistant : M. E. Baril ; Maître des novices : M. T. Cloutier ; Secrétaire : M. F. Nobert ; Discrets : MM. W. Nobert, S. Buist.

Pour les sœurs :

Supérieure : Mde Ph. Trudel ; Assistante : Mde C. Trudel ; Maitresse des novices : Mde S. Vézina ; Secrétaire : Mlle B. Saint-Arnaud, Mde E. Dessureaux ; Discrètes : Mde T. Rivard, Mde Fr. Matton, Mde F. Dessureaux.

Avant de terminer sa visite, le R. P. Visiteur voulut exprimer sa reconnaissance à Monsieur le chanoine Bellemare. en lui disant combien Saint François devait le bénir, d'avoir tant travaillé pour son troisième Ordre durant sa longue carrière sacerdotale, tant à Saint-Boniface de Shawenegan qu'à Sainte-Geneviève. Et comme cette carrière doit se terminer dans quelques semaines, par suite de la démission du vénérable prêtre, les Tertiaires furent heureux de voir leurs sentiments traduits par le Visiteur, fier d'être leur fidèle interprète.

Testis



## LES MISSIONS FRANCISCAINES

AU JAPON



DE la correspondance de nos missionnaires nous extrayons les renseignements suivants :

C'est le R. P. Maurice Bertin, dont le souvenir demeure si vif aux Trois-Rivières et à Québec, qui se rendit à Yokohama à la fin de mai pour recevoir le R. P. Christophe Fitzmaurice et ses compagnons. Le R. P. Maurice est à Kaméda ; il écrit : « Je suis ici depuis le mois de mars, seul, à surveiller les travaux de construction du nouveau petit poste ; un jour sur deux je me trouve sans servant de messe ni assistance ; mais j'ai à une heure de distance la mission d'Hakodaté où je puis avoir un peu de société.

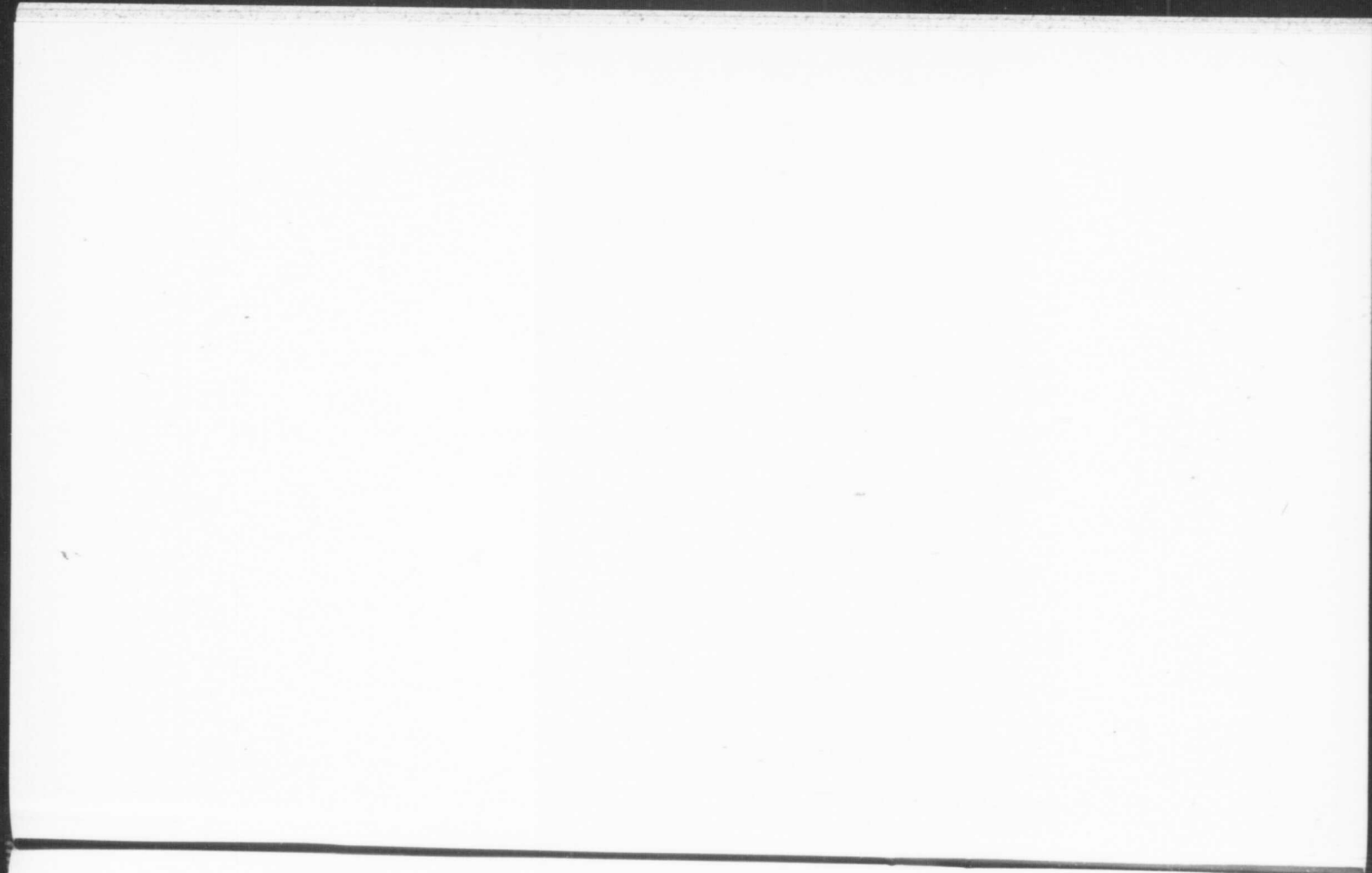
« J'ai retrouvé à Kaméda l'air de la mer, et même, au moins du premier étage, la vue de la mer : c'est vous dire que je m'y plais et que je m'y porte bien. (1) Les chrétiens ne sont ni nombreux ni bien zélés, il y a de quoi s'occuper. J'aurai peut-être quelques cours de langues. On verra ! Je pense bien souvent au Canada et, sans regret toutefois, à la bonne vie de communauté que nous y menions. Continuez à prier et à faire prier pour nous et nos pauvres chers Japonais. »

De son côté le R. P. Pierre Gauthier écrit de sa mission de Muro-ran : « Nous voici donc dispersés, mon Très Révérend Père : l'un de vos fils est à Kaméda, l'autre ici ; cependant je compte que le fr. Gabriel Godbout ne tardera plus à venir me retrouver. Les chré-

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié que le R. P. Maurice est un ancien officier de marine.



BACHELIER CHRÉTIEN DE TSING-TCHEOU-FOU ET SES TROIS FILS  
*(à droite, son fils aîné, prêtre du T. O.)*



tiens au milieu desquels je me trouve sont restés seuls, sans missionnaire, pendant près d'un an. Leur ferveur s'en est ressentie. Mais quoi ! Une fois jeté à l'eau, il ne reste qu'à nager. Je recommande aux prières de mes compatriotes Canadiens cette mission dédiée à la bonne sainte Anne. »

Oui ! prions instamment le Maître de la moisson d'y envoyer des moissonneurs, car la récolte sera abondante si les ouvriers ne manquent pas pour la rentrer dans les greniers divins.

#### NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

Wuchang, le 13 Juin 1909.

Les amis du missionnaire, qui le voient quitter nos plages civilisées pour s'en aller porter au loin la lumière de l'Évangile, éprouvent ordinairement l'impression qu'il vogue à la rencontre d'une fin prématurée : le ciel inclément des pays infidèles aura bien vite raison de ses forces et les fatigues d'un obscur apostolat ne tarderont pas à le jeter dans l'oubli ! Illusion, chers lecteurs ! Et vous devrez bien en convenir, quand vous aurez lu le compte-rendu des fêtes qui ont solennisé les noces sacerdotales d'un apôtre du Houpé.

En effet, le R. P. Amédée Tissot de la Barre de Mérona, un enfant de notre Province de France, et Procureur de la mission, célébrait le 13 juin dernier le 25<sup>e</sup> anniversaire de son ordination. — Le P. Amédée, c'est un vétéran de Chine ; il y compte presque autant d'années d'un infatigable labeur que de prêtrise. Et cependant le poids d'un si long apostolat ne semble pas encore avoir courbé ses épaules, ni restreint les élans de son zèle. (1) Parler du Père Amédée, non seulement au Houpé, mais dans toute la Chine, c'est évoquer parmi les Célestes, l'idée du « savant » qui possède quantité de langues et pénètre les secrets de la grammaire chinoise avec non moins de compétence que les plus profonds lettrés du pays et les mandarins ; pour les étrangers, son nom est celui de l'auteur fort apprécié, qui les familiarise avec les effrayantes difficultés de l'idiome indigène : ses divers ouvrages sont d'un puissant secours aux mains

---

(1) Nous avons donné le portrait du vénéré jubilaire dans notre N<sup>o</sup> de juin, p. 295. Il est assis au milieu des séminaristes.

des missionnaires, pour la diffusion de la Foi. Entre autres travaux, nous avons de lui un catéchisme chinois-latin, bien connu des aspirants-missionnaires en Canada ; un livre intitulé : *Le français en cent leçons* ; c'est un recueil d'exercices chinois à traduire en français ; et en ce moment, il a sous presse : « *La prononciation figurée, la traduction française, latine et italienne du livre des Prières*, » ouvrage dédié à Mgr Carlassare, pour son jubilé épiscopal.

Aussi, ne soyez pas surpris que les noces du « Grand Homme », (c'est le titre que lui donne l'opinion locale) aient fait grand bruit dans la contrée. Il faut vous dire que par ici l'on ne saurait imaginer de fête sans pétards, et plus il y a de pétards, plus la fête est grande. Or, il y en eut à tout casser. — Le 13, au matin, Européens et indigènes vinrent offrir au Rév. Père les sincères témoignages de leur sympathie, à l'occasion de son jubilé. Les uns et les autres suivaient, en cela, l'étiquette de leur civilité respective : les Européens crurent qu'en assistant à la messe de circonstance, et en serrant ensuite chaleureusement la main du jubilaire, ils seraient en règle ; pour les Chinois, une telle simplicité ne pouvait satisfaire aux convenances et leur eût fait « perdre la face » : par bonheur, le mauvais temps vint modérer leur enthousiasme : il y eut moins de tapage qu'ils ne l'auraient voulu, ce qui toutefois ne put nous empêcher de demander grâces pour nos pauvres oreilles.

Dès la veille, les cadeaux affluèrent, et le soir un splendide feu d'artifice annonçait aux chrétiens l'ouverture de la fête : tous les cœurs étaient à la joie, et l'on se promettait grande liesse pour le lendemain. Mais... la nuit se fit sombre ! Au matin du grand jour, le ciel nuageux ouvrit ses cataractes bien que les cloches sonnassent à toute volée, et la pluie, une pluie torrentielle, fit couler des ruisseaux de larmes dans bon nombre de logis, qu'elle assiégea sans pitié...

Pendant après les prières d'usage, à l'église, le P. Thomas Sang, vicaire de la paroisse indigène, expliquait en quelques mots l'objet de la fête. — A 8 h. le R. P. Amédée se rendait au pied de l'autel, accompagné d'un vieux missionnaire du Hounan, comme Prêtre assistant ; le R. P. Procureur des Missions de Milan remplissait les fonctions de Diacre, et le R. P. Samuel, vice-procureur de Hanchéou celles de Sous-Diacre. La Messe fut chantée en musique par les Petits-Frères de Marie, qui sont chargés de l'Ecole munici

pale française : nulle recherche dans le choix des morceaux, mais un goût exquis et le plus beau succès dans l'exécution ; faut il en féliciter la chorale ou bien l'artiste qui la dirige ? Plutôt l'une et l'autre à mon humble avis ! Mes préférences grégoriennes sont trop connues pour que l'on recoure à mon arbitrage ; toutefois, Dom Pothier lui-même ne saurait contester au Frère Directeur un talent de musicien consommé.

Le R. P. Jubilaire dut être fort touché des communions que nos chrétiens, accourus plus nombreux à la faveur d'une éclaircie dans cette malencontreuse averse, eurent la délicatesse de recevoir à son intention. Quelle consolation pour le Missionnaire, de pouvoir échanger le Pain des Forts avec la gratitude de ses enfants !

A la fin de la messe eurent lieu les réceptions, à la chinoise, c'est-à-dire avec accompagnement de pétards et force démonstrations de respect : les prostrations ne demandèrent pas moins d'une heure, et le Vénéré Père Amédée eut la patience de les subir avec sa bonhomie accoutumée, le sourire aux lèvres, et dans tous ses traits l'empreinte d'une affection toute paternelle. Cette longue cérémonie se termina par une petite collation, à laquelle toute l'assistance fut cordialement invitée.

A midi, un modeste repas réunissait la communauté au réfectoire ; sans doute, il n'avait rien de bien extraordinaire, rien de ce caractère somptueux qui a coutume de présider aux noces, mais son cachet de bonne et franche gaité n'en reste pas moins le décor le plus précieux qu'il pût envier.

Dans la soirée, le R. P. jubilaire avait la joie de voir à ses côtés un enfant de sa chère Province de France comme diacre, pour donner la bénédiction du S. Sacrement.

Crainte de fatiguer par un récit trop long, il nous faut renoncer à décrire les feux d'artifice qui clôturèrent cette journée de fête, les solennités du lendemain chez les Sœurs Missionnaires, qui voulurent elles aussi célébrer par une messe chantée le jubilé d'un Père aimé... Quel dévouement n'ont-elles pas témoigné en cette circonstance, nos chères et vaillantes compagnes d'apostolat ! scènes et représentations données par les orphelines, académie littéraire au pensionnat, avec poésies et chants dans toutes les langues !... Le succès ne laissa vraiment rien à désirer. Nos félicitations aux zélées missionnaires !

Le souvenir de cette fête ne s'effacera pas de sitôt du cœur de nos Chinois ; et, c'est avec confiance dans l'avenir, que l'on se sépara du Père vénéré qui en fut l'objet, par le souhait traditionnel : « *Ad multos annos !* »

Que le Rév. P. Amédée de la Barre de Mérona veuille bien me pardonner, d'avoir méconnu peut-être les préférences de son humilité franciscaine, si jamais ces lignes lui tombent entre les mains...

Son jeune compagnon d'apostolat.

FR. ARSÈNE-MARIE MULLIN  
O. F. M.



**D**EPENDANT l'heure bénie de l'ordination ou sacerdoce approchait. Le P. Ildefonse ne la voyait pas venir sans crainte. Il avait une si haute idée du prêtre ! Il se jugeait indigne de le devenir. Du moins puisque la volonté divine l'appelle à cette gloire, va-t-il redoubler de zèle dans la pratique de la perfection religieuse. Les lignes que l'on va lire et qui ont été extraites du cahier intime laissé par le cher défunt, nous livrent le secret de sa sainteté qui est au fond le secret de toute sainteté, s'il est vrai que le saint c'est celui qui ne vit que de Dieu et pour Dieu.

« Je me livrerai, m'abandonnerai à la volonté de Dieu. J'accepterai l'action de Dieu en moi, sans réserve, sans curiosité, sans inquiétude. Pour favoriser l'action de la grâce en moi je m'appliquerai à la pensée continuelle de la présence de Dieu qui me maintiendra



dans le respect, l'humilité et le recueillement. Je travaillerai à remplacer avant, pendant et après mes actes le « Qu'en dira-t-on ? » par le « Qu'en pensera-t-il, Dieu. » — Je verrai Dieu en tout ce qui m'arrive. Je ne parlerai jamais de moi sans nécessité et n'imposerai point ma manière de voir. J'agirai franchement pour la gloire de Dieu. »

Après son ordination sacerdotale, il écrit en date du 31 août 1900 :

« Puisque le prêtre est quelqu'un qui dit la messe et qui se sacrifie, je prends pour devise de ma vie sacerdotale ces paroles de l'ordination : *Imitami quod tractatis : Imitex Celui que vous touchez.* Le prêtre qui ne serait que prêtre et non pas hostie, ne serait pas complet. »

Pour devenir un meilleur prêtre, le P. Ildefonse à cette époque éprouve le besoin de développer encore en son âme la dévotion envers la sainte Vierge. Tout pénétré de la doctrine du bienheureux Grignon de Montfort il écrivait : « Désormais je vivrai par Marie. J'irai à Dieu avec elle, avec son aide, avec son conseil. Je me conduirai selon son esprit, d'après ses goûts, ses mœurs virginales qui l'ont faite agréable à Dieu. »

La mission du prêtre est de prêcher la parole de Dieu. Le P. Ildefonse se prépara donc consciencieusement, comme toujours, à ce ministère. Mais on nous avertit « qu'il n'était pas orateur. Sa voix forte, mais peu souple, le servait mal. Il prêchait cependant à son tour, sous forme d'homélie, dans un style très simple et dans un genre qu'il croyait plus conforme aux volontés de Dieu sur lui. »

Je n'ai pas eu le bonheur de l'entendre, mais je serais surpris que dans ce genre il n'ait pas réussi.

Il prêchait d'ailleurs autre part qu'en chaire. Il prêchait dans ses lettres, dont le plus grand nombre sont de délicieux et courts sermons qui ne fatiguent pas.

En 1902, deux ans à peine après son ordination sacerdotale, le Père Ildefonse, alors âgé de 26 ans, était appelé par la confiance de ses supérieurs à remplir la charge importante de maître des novices.

« Il fut dans cette charge, rapporte un de ses supérieurs, ce qu'il avait toujours été, extrêmement consciencieux. Il cherchait des lumières partout : dans les traités de direction, dans les conseils des

anciens, dans la prière, pour se faire une bonne méthode. La sollicitude qu'il apporta à la direction de ses novices les lui attacha tous extraordinairement. Consciencieux, il était très timide, sans être scrupuleux. Timide et bon, il était judicieux et ferme. Il refusa plus d'un novice, qu'il aimait cependant, lorsque, après réflexion et prière, il se fut rendu compte qu'il n'était pas apte à faire profession. »

Si, devant le public, le P. Ildefonse était assez dépourvu, au point de vue oratoire, il retrouvait tous ses moyens quand il s'adressait à ses novices. « Il était vraiment éloquent, écrit l'un d'eux, quand il nous donnait ses instructions familières, pleines de feu, d'amour de Dieu et du désir de nous faire avancer dans la voie tracée par notre séraphique Père. »

Inutile de faire remarquer que le P. Ildefonse instruisait aussi ses chers novices, et combien éloquemment, par ses exemples. Sa profonde et sincère humilité devait surtout les frapper. Il avait presque trop conscience de son néant.

Dans cette vie de recueillement et de retraite qu'il affectionnait, il goûtait un vrai bonheur, un bonheur qui se manifestait au dehors, qui éclatait franchement, et qui transpire dans toutes ses lettres. Et pourtant le P. Ildefonse était une âme extrêmement délicate et sensible, et comme toutes les âmes délicates et sensibles, il eut beaucoup à souffrir. Mais jusqu'à son dernier jour, au milieu même de la plus grande immolation, il se proclama heureux. Il l'était vraiment, parce que Dieu, qui est la source de toute joie, habitait très intimement dans son âme. Il était heureux partout, parce qu'en tout et partout il voyait, adorait et aimait la sainte volonté de Dieu. Dans les événements les plus tristes il regardait le côté divin ; la croix lui apparaissait toujours irradiée d'espérance et de gloire. Il avait au cœur, enfin, cet optimisme des saints, qui, au dire d'Henri Joly, est une des plus grandes forces du monde.

Le P. Ildefonse dirigea le noviciat de Montréal durant à peu près cinq années. Au commencement de 1902, la Province d'Aquitaine ayant besoin de tous ses religieux, les Supérieurs demandèrent au P. Ildefonse de faire le sacrifice de son cher Canada. En homme très obéissant, il ne fit aucune objection, il se soumit humblement ; mais ce fut une dure épreuve, car il quittait une communauté fervente où il ne comptait que des amis ; il quittait une

population sympathique, une seconde France, et ce n'était pas pour aller résider dans son pays, mais dans un exil inconnu.

Avant de prendre le bateau, on lui permit de se rendre à Québec pour dire adieu à ses anciens novices qui y faisaient leurs études. Une dernière fois il leur donna l'édifiant exemple de son humilité : se mettant à genoux au milieu du réfectoire, il demanda pardon à tous les religieux, avec lesquels il avait vécu autrefois, des fautes et manquements à la charité dont il avait pu se rendre coupable. Mais soit à Montréal, soit à Québec, on avait plus de « mercis » à lui dire que d'inutiles pardons à lui accorder. Il s'en allait, laissant à tous le regret de perdre un saint religieux et, comme consolation, le souvenir ineffaçable d'une vertu austère, mais tout illuminée de bonté.

Avant de se rendre à San Remo (Italie) où l'obéissance l'appela, le P. Ildefonse qui n'avait pas revu les siens depuis son départ pour le Canada en 1895, obtint la permission de passer quelques semaines dans sa famille, à Auzits. Il fut, durant ces quelques jours, un grand sujet d'édification pour la paroisse tout entière. Mais déjà la maladie qui devait l'emporter avait fait sa première apparition. Une toux persistante annonçait que les sources mêmes de la vie étaient atteintes en lui.

Jusqu'à cette heure le cher Père s'était sanctifié par le travail et la prière : la souffrance allait maintenant achever de le transfigurer. Durant deux ans il mènera une vie de victime. Le P. Ildefonse, qui d'ailleurs ne crut pas dès l'abord sa maladie si grave, n'eut certes pas beaucoup de peine à se soumettre à la volonté divine : toute sa vie l'avait préparé au sacrifice qu'il allait offrir. Bien plus, sachant que Dieu chérit ceux qui donnent avec allégresse *hilarem datorem diligit Deus*, il fut jusqu'à la fin une victime heureuse de s'immoler.

Le 11 janvier 1908 survint une hémorragie violente qui l'affaiblit considérablement et l'obligea à garder le lit pendant plusieurs mois. En avril ses forces revinrent un peu. Il put remonter au saint autel ; mais il se rendit bien compte que sa vie s'achevait. Il se tourna vers le ciel et pensa sérieusement à son éternité. Le 26 juin, en la fête du Sacré Cœur, il se consacrait plus spécialement à Dieu par le vœu de victime : « Je serai toujours prêt, écrivait-il dans son cahier intime, à toutes sortes de sacrifices en union avec Jésus-Hostie. »

Vers la fin de l'année dernière un certain mieux s'était produit

dans son état. Il n'y eut pas grande confiance et continua de se préparer au grand voyage.

Trois ou quatre mois encore il porta généreusement sa croix. Le 6 mai, une autre hémorragie l'obligea de s'aliter : c'était la fin. Une pneumonie vint compliquer son état et enlever toute espérance. Le 10, à 8 h $\frac{1}{2}$  du soir, il recevait avec une grande piété les derniers sacrements. Tous les religieux étaient présents : trop faible pour faire entendre à tous sa voix, il pria le T. R. P. Provincial de demander pour lui pardon à la communauté de tous les manquements dont il avait pu se rendre coupable. A partir de ce moment on peut dire qu'il vécut plus dans le ciel que sur la terre. Les soupirs douloureux, les actes d'amour et de résignation dont il remplissait les heures trop longues disaient à Dieu son impatience d'aller à lui.

Le jour de sa mort, comme sa respiration était trop difficile, il se contentait de dire à chaque souffle qui s'échappait de sa poitrine : « Oui, oui » signifiant par là qu'il se soumettait pleinement à la volonté de Dieu. Il s'éteignit doucement, le 12 à midi, entouré de ses frères émus et édifiés plus qu'on ne saurait le dire de cette sainte mort, digne couronnement d'une sainte vie. Le P. Ildefonse avait 32 ans et 5 mois. Il en avait passé 14 dans la vie religieuse.

Puissent ces quelques pages écrites à la mémoire du cher disparu, verser un peu de baume sur la douleur de sa famille, de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Elles contiennent l'austère enseignement que nous donne sa vie, et la grande et seule consolation que nous laisse sa mort.

F. M.-B., O. F. M.





## CHRONIQUE ANTONIENNE

### INCONSTANCE

#### D'UNE PROTÉGÉE DE SAINT ANTOINE

(Suite)



VEZ-VOUS demandé à saint Antoine de vous venir en aide, dit-elle à Mde Castillon. Vous avez sans doute entendu parler des guérisons merveilleuses obtenues par son intercession.

— Non, répondit l'affligée, jamais. Tout ce que je sais de Saint-Antoine, c'est que c'est un saint de l'Eglise. Je n'en connais pas autre chose.

— Vous ne savez pas que sa prière est d'un puissant secours pour le rétablissement des malades ?

— Non, je ne le sais pas. Au reste, ne vous en étonnez pas. Je vous l'avoue à ma honte, je ne suis pas aussi fervente catholique que vous. Quand je vais à la messe, c'est toujours à la messe basse. On y fait seulement quelques annonces, quelques remarques et très rarement un petit sermon.

— Mais vous ne lisez jamais les revues religieuses ? »

— Non, je n'en reçois aucune. Je ne lis que les journaux.

— Et les livres catholiques... les lisez-vous parfois ?

— Je dois encore vous l'avouer, à ma confusion, jamais je n'en lis. Toutes mes connaissances en fait de religion et de piété se bornent à celles que j'ai acquises autrefois quand j'étais jeune fille, au

couvent, et même avec le temps j'en ai bien laissé tomber dans l'oubli. Je me souviens qu'on m'a appris à prier la Sainte Vierge et même je m'étais consacrée à elle dans la confrérie des Enfants de Marie. Mais il y a de cela bien longtemps.

— Et vous ne vous rappelez rien au sujet de saint Antoine.

— Rien du tout : Dites-moi, peut-il faire quelque chose pour moi ? »

Madame Smith fut un peu étonnée à cet aveu sincère de sa voisine. Elle lui parla alors des merveilles opérées par saint Antoine. Elle lui dit que par sa puissante intercession on retrouvait les choses perdues, les malades recouvraient la santé et ceux même qui étaient déjà aux portes du tombeau revenaient à la vie ; elle lui raconta une foule d'autres prodiges. Elle lui apprit aussi le pieuse pratique de promettre quelque chose pour les pauvres, quand on recourait à l'intercession de saint Antoine : « Mais ce n'est pas absolument nécessaire, ajouta-t-elle. Et saint Antoine vous exaucera, j'en suis sûre, même si vous ne promettez rien pour les pauvres. Vous n'êtes pas riche. Cependant ne pourriez-vous pas faire quelque chose pour l'œuvre des séminaristes pauvres ? Ils prieront pour vous.

— Nous ne sommes pas riches, répliqua Madame Castillon, c'est vrai ; mais j'ai appris autrefois à venir en aide aux pauvres. Et si saint Antoine veut bien me secourir dans mon malheur, je vous promets cinq piastres pour les séminaristes pauvres. De plus, ajoute-t-elle après un moment, si saint Antoine après avoir guéri mon mari, lui obtient un changement de vie je ferai bien davantage.

— Saint Antoine vous accordera certainement ces deux bienfaits si vous les lui demandez. Prions ensemble à cette intention.

— Oh oui ! prions ! reprit Madame Castillon, prions pour la santé de son corps ; mais aussi demandons qu'il puisse se confesser et communier. »

Tous les jours la charitable voisine vint unir sa prière à la prière de Mde Castillon et demander avec elle la santé du corps et de l'âme de l'infortuné mari. En outre, ses soins empressés et intelligents, prodigués à la malade, eurent un plein succès : bientôt celle-ci entra en convalescence. Le médecin cessa ses visites et consacra tous ses soins à M. Castillon, car de ce côté-là ses craintes et ses appréhensions n'avaient fait qu'augmenter. Mde Castillon était aussi très inquiète ; elle ne tenait plus dans sa maison et un

jour elle hasarda une visite à l'hôpital. Depuis ce moment son mari alla de mieux en mieux : il revint à lui, reprit son calme habituel et s'informa de ce qui était arrivé. Il sortit du profond assoupissement et de l'abattement extrême où il était tombé ; il demanda à se confesser. Puis, dès que son état le permit, il se rendit à la chapelle pour entendre la messe et communier.

Peu de jours après il rentra au foyer. Son bras était encore un peu raide mais il était suffisamment remis pour lui permettre de légers travaux. Grâce à la bonté du chapelain de l'hôpital, il trouva un emploi ; les choses prospérèrent et le bonheur sourit de nouveau chez les Castillon.

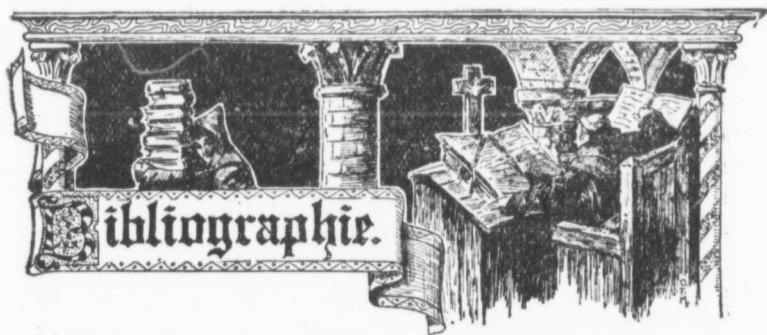
Madame Smith témoin de ce rapide changement proclamait tout haut la bienveillante intervention de saint Antoine. Madame Castillon reconnaissait bien elle aussi, l'œuvre de Saint Antoine ; elle en était tout heureuse, mais elle se demandait si ce bonheur allait durer. Elle doutait et voilà pourquoi elle retardait l'accomplissement de sa promesse. « J'attendrai encore quelque temps, pensait elle ; il faut voir si ça continuera. »

\* \* \*

(A suivre)

Adapté de l'allemand





**V**ient de paraître. **Almanach de Saint François**  
pour l'an de grâce 1910

Se vend au profit des missions de la Chine et du Japon. Les lettres de nos missionnaires nous disent éloquemment, tous les mois, quels sont les besoins des missions catholiques dans ces régions immenses. Il faut des hommes, il faut des ressources ! Des peuples entiers sont mûrs pour la moisson. Venir en aide aux apôtres de l'Évangile : quelle œuvre méritoire pour nos zélateurs et zélatrices, pour tous les tertiaires, pour tous nos lecteurs !

Se trouve à la maison Saint-Elisabeth, 29, avenue Seymour, Montréal ; et à la maison Sainte-Marguerite, ville Montcalm, Québec.

Prix : \$0.20 ; 13 à la douzaine. Le port est à la charge de l'acheteur.



## NECROLOGIE

Montréal. — M. Vincent Desnoyers décédé le 7 avril, à l'âge de 76 ans et 8 mois.

Il était le frère de M. le juge Desnoyers. Tertiaire de vieille date il fut, pour les Franciscains, un ami de la première heure qui ne se démentit jamais.

Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Sévère Lafleur, décédée le 10 juillet, à l'âge de 60 ans, après plusieurs années de profession.

— Mlle Marguerite Boucher, en religion Sr Marguerite-Marie Alacoque, décédée le 31 août dernier à l'asile Sainte-Cunégonde, après environ vingt deux ans de profession.



— Mde Elzéar L'Ecuyer, en religion Sr Claire du Sacré-Cœur, décédée le 3 septembre courant, à l'âge de 41 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Joseph Rollin, en religion Sr Elisabeth de Hongrie, décédée le 12 juillet dernier, après 3 ans de profession.

— Mlle Marie-Louise Ruest, en religion Sr Claire, décédée le 20 mars dernier, à l'âge de 26 ans, après 3 ans de profession.

— Mlle Archange Bélanger, en religion Sr Notre-Dame des Sept Douleurs, décédée le 4 août dernier, à l'âge de 89 ans, après 30 ans de profession.

**Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Augustin Allaire, née Marceline Leroux, en religion Sr Germaine, décédée à l'âge de 72 ans, après 8 ans de profession.

— Mlle Emma Ethier, en religion Sr Sainte-Claire, décédée à l'Hospice Auclair, le 24 août 1909, à l'âge de 50 ans, après 2 ans de profession, tertiaire isolée.

**Trois-Rivières.** — Mlle Blanche-Aimée Marie-Joséphine Olivier, décédée le 19 juillet 1909, à l'âge de 27 ans et 4 mois, professe en avril 1909 après 15 mois de noviciat.

Ce list très pur que le divin Epoux a cueilli dans le parterre séraphique aurait été l'une de ces *Fleurs Ursuliennes* dont le monastère des Trois-Rivières se pare au souffle de l'Esprit-Saint, si de graves devoirs ne l'eussent retenue dans le monde. Elle s'en dédommagea par une vie de recueillement, d'oraison, de piété édifiante et communicative. Son angélique modestie, son dévouement à sa famille méritent de demeurer l'exemple des vierges chrétiennes. Une longue maladie acheva en elle l'œuvre de la grâce. Elle était prête et le Dieu de son choix lui accorda l'entrée des cloîtres éternels.

**Québec.— Fraternité du Saint-Sacrement.** — Mde François Nadeau, en religion Sr Sainte-Marie, décédée en août, après 33 ans de profession.

— Mde Narcisse Turgeon, en religion Sr Saint-Louis, décédée en juillet, après 4 ans de profession.

— Mlle Marie Philomène Bouillé, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, de Deschambault, décédée le 19 août 1909, à l'âge de 68 ans et 9 mois. Elle avait fait profession au Séminaire de Québec le 4 juin 1880.

**Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde S. Côté, née Adéline Baron, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 17 août 1909, à l'âge de 48 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Louis Verret, née Délia Touchette, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 23 août 1909, à l'âge de 43 ans, après 8 ans de profession.

— Mlle Marie-Louise Drolet, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 7 septembre 1909, à l'âge de 30 ans, après 12 ans de profession.

— M. N. Cantin, en religion F. Saint-Louis, décédé le 28 mai 1909, à l'âge de 70 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Arthur Matte, née Lucie Bilodeau, décédée le 14 juillet 1909, à l'âge de 27 ans.

— Mde Narcisse Bourré, née Marie-Joséphine Roussel, en religion Sr Saint-Rédempteur, décédée le 18 juillet 1909, à l'âge de 70 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Patrice Fortin, née D. Racine, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 3 août 1909, à l'âge de 77 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Ernest Fortin, née M. Bernadette Maranda, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 3 août 1909, à l'âge de 27 ans, après 5 ans de profession.

— Mde B. Vaillancourt, née Zoë Blanchard, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 8 août 1909, à l'âge de 85 ans après 26 ans de profession.

**Fraternité Saint-Roch.** — Mde Joseph Hamel, née Marie Sophie Morin, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 18 juillet 1909, à l'âge de 39 ans.

— Mlle Malvina Derome dite Descarreaux, tertiaire isolée, décédée le 30 juillet 1909, à l'âge de 36 ans et 8 mois.

Cette chère sœur a été un modèle de résignation parfaite, clouée sur un lit de douleurs depuis près de 13 ans, sans que jamais elle laissât échapper une plainte. Sur sa figure nous lisions la paix et la sérénité de son âme : toujours gaie et joyeuse malgré ses souffrances. Sa prière continuelle était le secours des affligés.

**Sainte-Monique, Comté des Deux-Montagnes.** — M. Jean-Baptiste Cyr, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 13 juillet, profès au lit de mort.

**Saint-Janvier.** — Mde Urgel Forget, née Arthémise Bélanger, décédée le 20 août, après quelques mois de profession.

**Sainte-Geneviève de Batiscan.** — M. Eugène Brunet, en religion Fr. Antoine, décédé le 23 octobre 1908, à l'âge de 68½ ans après 4 ans de profession.

**Sainte-Thérèse.** — Mde Ethelride Larocque, veuve de Nazaire Dubois, décédée le 5 août, à l'âge de 79 ans, dont 6 de profession.

**Mégantic (Sainte-Agnès).** — Mde Samuel Hamel, née Léocadie Paquet, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 5 juin, à l'âge de 54 ans, après 3 ans de profession.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mde Louis Vachon, née Emma Turcotte, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 6 juin, à l'âge de 44 ans, dont 19 ans de profession.

— Mde Féliette Guay, Vve de Joseph Poiré, en religion Sr Sainte Thérèse, décédée le 15 août, à l'âge de 84 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Odilie Carrier, fille de Charles, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 9 août, à l'âge de 28 ans, après 10 ans de profession.

— Mde V. W. Dickey, née Belleau dit Larose, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 5 avril, à l'âge de 88 ans, et 8 mois après 19 ans de profession.

**Shawenegan Falls.** — Mlle Marie-Louise Francoeur, en religion Sr Marie-Louise, décédée le 24 août, à l'âge de 24 ans; professe au lit de mort.

**Saint-Ubalde.** — Mde Julien Auger, née Anna Gagnon, en religion Sr Sainte-Christine, décédée le 23 août, à l'âge de 34 ans, après 18 ans de profession.

Elle était du chemin de croix perpétuel.

**Fall-River, Mass. — Fraternité de l'Immaculée-Conception.** — Mde Charles Guillet, née Emma Colin, en religion Sr Saint Octave, décédée le 15 août, à l'âge de 42 ans.

— Mde Polite Lévêque, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 23 août, à l'âge de 79½ ans, dont 8 de profession.

**Keeseville.** — Mlle Denise Adeline Blais, décédée le 3 juillet, à l'âge de 38 ans, après 2 ans de profession.

— Mde Joseph Saint Michel, décédée le 22 juillet, à l'âge de 35 ans, novice.

Notre fraternité fait une perte très sensible en ces deux sœurs, la première, soutien de sa vieille mère dont ses bontés adoucissaient les ennuis du grand âge, était un exemple de piété, de charité et de ferveur; la seconde modèle des mères de famille, laisse 3 orphelins dont une fillette de 10 jours. Toutes deux ont exprimé le désir d'être ensevelies dans le grand habit de l'Ordre. Ainsi exposées, elles ont fait une impression profonde, et l'on sait mieux maintenant que le Tiers-Ordre est un Ordre de Pénitence.

## Faveurs diverses

**Montréal.** — Remerciements à saint Antoine de Padoue pour grâces obtenues par promesse de publier. F. T. 3<sup>e</sup> pub. — Remerciements à saint Antoine de Padoue, pub. promise. — Remerciements à saint Antoine de Padoue. — Remerciements à la Très Sainte Vierge. — Remerciements à saint Antoine pour faveurs obtenues et objets retrouvés, publication promise, C. H. C. — Actions de grâces au Sacré-Cœur de Jésus, au Saint Cœur de Marie, à saint Joseph et saint Antoine pour grande faveur obtenue, aumône et publication promises. M<sup>de</sup> F. X. D. — **Saint-Henri.** — Remerciements à la Très Sainte Vierge et aux saintes âmes pour argent retrouvé. E. D. — Remerciements à saint Joseph, à sainte Anne et au Bon frère Didace pour guérison. — **Québec.** — Remerciements au Sacré-Cœur, à Notre-Dame du Rosaire, à saint Antoine et aux âmes les plus délaissées pour plusieurs faveurs obtenues : publication promise. — Mille remerciements à saint Antoine pour deux faveurs obtenues ; publication promise. — **Trois-Rivières.** Actions de grâces à saint Antoine pour guérison après promesse d'un pèlerinage chez les Pères et publication. M<sup>de</sup> J. H. B. — Remerciements à saint Antoine pour guérison d'une jambe ; les remèdes n'ayant aucun effet je commençai les 13 mardis ; au 3<sup>e</sup> j'étais guérie. M<sup>de</sup> P. P. — Remerciements à saint Antoine pour guérison. L. L. — Actions de grâces à Notre-Dame de Lourdes et à saint Antoine pour guérison de l'appendicite. L. G. P. — **Louiseville.** — Reconnaissance à saint Antoine. — **Saint-Félicien (Lac Saint-Jean).** — Remerciement à saint Antoine pour grâce obtenue. Messe et publication promises. — **Montmagny.** — Remerciements à saint Antoine pour deux faveurs obtenues par promesse d'aumône au pain des pauvres et publication. A. C. — **Saint-Jean d'Iberville.** — Actions de grâces au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge. D. H. G. — **Saint-Jacques le Mineur.** — Remerciements à saint François ; publication promise ; tertiaire abonnée. — **Saint-Paul l'Ermite** — Remerciements à saint Antoine. C. A. — **Manchang. Mass.** — Remerciement à saint Antoine de Padoue, publication promise.

## Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 14. — Pécheurs, 43. — Indifférents, 13. — Ivrognes, 31. — 1<sup>ère</sup> Communion, 1. — Vocations, 34. — Grâces d'état, 12. — Grâces spirituelles, 28. — Grâces temporelles, 27. — Familles-accord, 3. — Familles-santé, 21. — prospérité, 8. — Enfants, 23. — Jeunes gens, 19. — Jeunes filles, 22. — Positions, 13. — Objets perdus, 2. — Malades, 54. — Défunts, 22. — Spéciales, 10. — Guérisons, 2